Excellence scientifique • Protection et conservation des ressources • Bénéfices aux Canadiens
Scientific Excellence • Resource Protection & Conservation • Benefits for Canadians

Performance économique des Flottes de Pêche du Québec, 1991

Rapport de l'analyse économique et commerciale no 124

Pêches et Océans
Fisheries and Oceans

Canada

Performance Économique des Flottes de Pêche du Québec, 1991

Jean Boucher, économiste, chargé de projet
Hélène Gaulin, économiste
Division des services économiques

Direction de l'Économique, de la Statistique et de l'Informatique
Ministère des Pêches et des Océans
Région du Québec
Québec (Québec)
G1K 7Y7

Octobre 1992

Rapport de l'analyse économique et commerciale no 124

92-2F

PUBLIÉ PAR:

Direction de l'Économique de la Statistique et de l'Informatique
Ministère des Pêches et des Océans
Québec (Québec)
G1K 7Y7

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1992

Numéro de catalogue Fs 66-5/124F
ISBN 0-662-97861-7
ISSN 0847-1185

Référence exacte pour cette publication

Boucher, J. et H. Gaulin
Performance économique des flottes de pêche du Québec, 1991.
Rapport de l'analyse économique et commerciale n° 124: 100 pages

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Malgré un nombre de bateaux moins élevé en 1991, les flottes québécoises enregistrent, pour la première fois, des débarquements relativement stables depuis plusieurs années. De plus, pour la même période, la valeur débarquée augmente sensiblement. De même, par rapport à 1990, on note une hausse de l'effort de pêche pour plus de la moitié des flottes.

Quelques changements sont notés quant aux débarquements de la majorité des espèces. Les captures de pétoncle et de crabe des neiges varient, à la baisse pour la première espèce et à la hausse pour la seconde. Les débarquements de poisson de fond augmentent très légèrement pendant l'année. Toutefois, on observe une diminution des captures de morue, de flétan atlantique et de flétan du Groenland pendant que celles du sébaste augmentent sensiblement. Les autres espèces connaissent aussi une légère baisse de leurs débarquements en 1991. En général, les prix au débarquement augmentent pour tous les groupes d'espèces. Parmi celles-ci, la morue, le homard et la crevette connaissent les hausses de prix les plus importantes en 1991. Conséquence de ces prix plus élevés, la valeur totale de toutes les espèces augmente, à l'exception du pétoncle. Finalement, la majorité des flottes bénéficient de la hausse des prix et enregistrent des revenus de pêche et de trésorerie plus élevés qu'en 1990.

ABSTRACT

Compared to previous years, 1991 is characterized by relatively stable landings and by an increased landed value. On the mean time, the number of active vessels drops once again compared to 1990. Moreover, more than half of the vessels offered a higher fishing effort in 1991 than in 1990.

Some highlights retain our attention. While scallops landings drop, snow crab volume increases. Groundfish landings slightly increase during the year especially those of redfish. However, cod and halibut landings decreased. In general, landing prices increased for all groups of species. Among them, cod, lobster and shrimp face the most important rise in 1991. Consequently, the total value of all species, except scallop, increases. Finally, the majority of the Quebec's fleet benefit from rising prices. This results in higher fishing revenue and cash flow income.

AVANT-PROPOS

Le présent rapport, le sixième de ce type, dresse un portrait de la performance économique des différentes flottes de pêche au Québec pour l'année 1991. Basé sur les résultats financiers de "Coûts et revenus des entreprises de pêche au Québec en 1989", le rapport "Performance économique des flottes de pêche du Québec" utilise une méthodologie qui diffère sensiblement. Le rapport "Coûts et Revenus" résulte d'une enquête triennale auprès de capitaines-propriétaires des entreprises de pêche, tandis que la présente publication résulte d'une estimation annuelle des résultats, effectuée à partir d'une matrice d'impact détaillée.

Cette année, aucun changement n'est survenu quant à la méthodologie mise de l'avant par la Division des services économiques. La nouvelle définition des bateaux actifs, adoptée en 1989, est de nouveau appliquée. Cette règle considère qu'un bateau est actif lorsqu'il débarque au moins 25% du volume moyen de sa flotte. Une telle distinction, rappelons-le, permet de dresser un portrait plus précis des propriétaires d'entreprises qui tirent leurs principaux revenus de la pêche. Finalement, l'expression "bateau ayant pêché" se rapporte aux entreprises ayant effectué au moins un débarquement durant l'année, qu'elles satisfassent ou non la règle du 25%.

La présente publication utilise les mêmes subdivisions des flottes de pêche au Québec que par le passé. Ainsi, les flottes sont subdivisées en fonction de la principale espèce ou groupes d'espèces débarquées par les entreprises. Par conséquent, les flottes dont les activités sont orientées vers les espèces de poisson de fond et de pélagiques seront analysées, tout comme celles exploitant le crabe des neiges, la crevette, le homard et le pétoncle.

Aussi, comme ce fut le cas en 1990, les cordiers de moins de 50 pieds sont subdivisés en fonction des espèces de poisson de fond et des pélagiques. De même, les résultats financiers des crabiers des zones 16 et 17 ainsi que ceux des homardiers de la Gaspésie et des Iles-de-la-Madeleine sont disponibles séparément.

Il est important de noter que les données moyennes apparaissant dans les portraits et les tableaux de trésorerie sont estimées pour chacune des flottes. Les résultats détaillés obtenus lors de l'enquête "Coûts et revenus des entreprises de pêche au Québec en 1989" servent à estimer la matrice d'impact pour l'année 1991. Ainsi, certains tableaux, familiers à nos lecteurs, ne sont mis à jour qu'à tous les trois ans, lors de la tenue de cette enquête. Par contre, les autres résultats présentés, tant dans les tableaux que dans les figures, englobent la population totale de chaque flotte et sont produits à partir de données fournies par la Division de la statistique.

Enfin, les résultats présentés pour l'année 1990 peuvent différer de ceux contenus dans le rapport précédent[1]. De nouvelles informations devenues disponibles nous permettent d'être encore plus précis dans l'estimation des résultats de 1990.

---

[1] Performance économique des flottes de pêche du Québec, 1990; Deschênes, E., Boucher, J.; ISBN-0-662-97051; 96 pages.

TABLE DES MATIERES

Avant-propos iii

Portrait des pêches au Québec en 1991 1

1. LE POISSON DE FOND ET LES PÉLAGIQUES 9

1.1 Flottes avec engins mobiles

1.1.1. Les chalutiers de moins de 50 pieds 11

1.1.2 Les chalutiers de 50 à 65 pieds 12

1.1.3 Les senneurs écossais 13

1.2 Flottes avec engins fixes

1.2.1 Les cordiers de moins de 35 pieds - poisson de fond 19

1.2.2 Les cordiers de 35 à 50 pieds - poisson de fond 20

1.2.3 Les cordiers de 50 pieds et plus 21

1.2.4 Les cordiers de moins de 35 pieds - pélagiques 27

1.2.5 Les cordiers de 35 à 50 pieds - pélagiques 28

2. LE CRABE DES NEIGES 39

2.1 Les crabiers du Sud-Ouest du Golfe 41

2.2 Les crabiers de la Basse Côte-Nord 42

2.3 Les crabiers de l'Estuaire et de la Moyenne Côte-Nord 50

2.3.1 Crabiers zone 16 50

2.3.2 Crabiers zone 17 51

3. AUTRES MOLLUSQUES ET CRUSTACÉS 60

3.1 La crevette 60

3.2 Le pétoncle 62

3.3 Le homard 68

3.3.1 Les homardiers des Iles-de-la-Madeleine 68

3.3.2 Les homardiers de la Gaspésie 69

TABLE DES MATIERES (SUITE)

4. AUTRES FLOTTES 80

4.1 Les bateaux de plus de 100 pieds 80
4.2 La flotte de pêche au buccin 80
4.3 La flotte de pêche à la ligne à main 80
4.4 Les débarquements sans bateaux 81
4.5 Les bateaux hors Québec 81
4.6 Les débarquements insuffisants 81

ANNEXES

Annexe A Méthodologie d'estimation des résultats financiers de chacune des flottes de pêche pour les années inter-échantillonnales 85

Annexe B Définitions et titres 94

Annexe C Méthodologie de calcul du revenu de trésorerie des flottes de pêche du Québec 97

Annexe D Carte de localisation des zones de pêche au crabe des neiges 99

Annexe E Carte de localisation des stocks de crevette du golfe Saint-Laurent 100

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Effort moyen de pêche selon les flottes de pêche au poisson de fond, avec engins mobiles, 1990 et 1991	14
Tableau 2	Volume moyen débarqué (kg), principales espèces selon les flottes de pêche au poisson de fond, avec engins mobiles, 1990 et 1991	15
Tableau 3	Valeur moyenne débarquée ($), principales espèces selon les flottes de pêche au poisson de fond, avec engins mobiles, 1990 et 1991	16
Tableau 4	Prix unitaire moyen des débarquements ($/kg), principales espèces selon les flottes de pêche au poisson de fond, avec engins mobiles, 1990 et 1991	17
Tableau 5	Revenu de trésorerie moyen selon les flottes de pêche au poisson de fond, avec engins mobiles, 1990 et 1991	18
Tableau 6	Effort de pêche moyen selon les flottes de pêche au poisson de fond, avec engins fixes, 1990 et 1991	22
Tableau 7	Volume moyen débarqué (kg), principales espèces selon les flottes de pêche au poisson de fond, avec engins fixes, 1990 et 1991	23
Tableau 8	Valeur moyenne débarquée ($), principales espèces selon les flottes de pêche au poisson de fond, avec engins fixes, 1990 et 1991	24
Tableau 9	Prix unitaire moyen des débarquements ($/kg), principales espèces selon les flottes de pêche au poisson de fond, avec engins fixes, 1990 et 1991	25
Tableau 10	Revenu de trésorerie moyen selon les flottes de pêche au poisson de fond, avec engins fixes, 1990 et 1991	26
Tableau 11	Effort de pêche moyen selon les flottes de pêche aux pélagiques, avec engins fixes, 1990 et 1991	31
Tableau 12	Volume moyen débarqué (kg), principales espèces selon les flottes de pêche aux pélagiques, avec engins fixes, 1990 et 1991	32
Tableau 13	Valeur moyenne débarquée ($), principales espèces selon les flottes de pêche aux pélagiques, avec engins fixes, 1990 et 1991	33
Tableau 14	Prix unitaire moyen des débarquements ($/kg), principales espèces selon les flottes de pêche aux pélagiques, engins fixes, 1990 et 1991	34

Tableau 15	Revenu de trésorerie moyen selon les flottes de pêche aux pélagiques, avec engins fixes, 1990 et 1991	35
Tableau 16	Effort de pêche moyen selon les flottes de pêche au crabe des neiges, 1990 et 1991	44
Tableau 17	Volume moyen débarqué (kg), principales espèces selon les flottes de pêche au crabe des neiges, 1990 et 1991	45
Tableau 18	Valeur moyenne débarquée ($), principales espèces selon les flottes de pêche au crabe des neiges, 1990 et 1991	46
Tableau 19	Prix unitaire moyen des débarquements, principales espèces selon les flottes de pêche au crabe des neiges, ($/kg), 1990 et 1991	47
Tableau 20	Revenu de trésorerie selon les flottes de pêche au crabe des neiges 1990 et 1991	48
Tableau 21	Effort de pêche moyen selon les flottes de pêche au crabe des neiges, 1990 et 1991	52
Tableau 22	Volume moyen débarqué (kg), principales espèces selon les flottes de pêche au crabe des neiges, 1990 et 1991	53
Tableau 23	Valeur moyenne débarquée ($), principales espèces selon les flottes de pêche au crabe des neiges, 1990 et 1991	54
Tableau 24	Prix unitaire moyen des débarquements, principales espèces selon les flottes de pêche au crabe des neiges, ($/kg), 1990 et 1991	55
Tableau 25	Revenu de trésorerie selon les flottes de pêche au crabe des neiges, 1990 et 1991	56
Tableau 26	Effort de pêche moyen selon les flottes de pêche aux mollusques et crustacés, 1990 et 1991	63
Tableau 27	Volume moyen débarqué (kg), principales espèces selon les flottes de pêche aux mollusques et crustacés, 1990 et 1991	64
Tableau 28	Valeur moyenne débarquée ($), principales espèces selon les flottes de pêche aux mollusques et crustacés, 1990 et 1991	65
Tableau 29	Prix unitaire moyen des débarquements, principales espèces selon les flottes de pêche aux mollusques et crustacés, ($/kg), 1990 et 1991	66
Tableau 30	Revenu de trésorerie moyen selon les flottes de pêche aux mollusques et crustacés, 1990 et 1991	67

Tableau 31	Effort de pêche moyen selon les flottes de pêche aux mollusques et crustacés, 1990 et 1991	71
Tableau 32	Volume moyen débarqué (kg), principales espèces selon les flottes de pêche aux mollusques et crustacés, 1990 et 1991	72
Tableau 33	Valeur moyenne débarquée ($), principales espèces selon les flottes de pêche aux mollusques et crustacés, 1990 et 1991	73
Tableau 34	Prix unitaire moyen des débarquements, principales espèces selon les flottes de pêche aux mollusques et crustacés, ($/kg), 1990 et 1991	74
Tableau 35	Revenu de trésorerie moyen selon les flottes de pêche aux mollusques et crustacés, 1990 et 1991	75

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Portrait global des débarquements au Québec en 1991	4
Figure 2	Débarquements des entreprises québécoises de pêche en 1991	5
Figure 3	Portrait global des débarquements des entreprises québécoises en 1991	6
Figure 4	Portrait économique de la pêche au poisson de fond, 1991	10
Figure 5	Portrait économique de la pêche aux pélagiques, 1991	30
Figure 6	Portrait économique de la pêche au crabe des neiges, 1991	40
Figure 6a	Portrait des crabiers de la Basse Côte-Nord, 1991	49
Figure 7	Portrait économique de la pêche à la crevette, au homard et au pétoncle, 1991	59
Figure 8	Portrait des autres flottes de pêche, 1991	79

PORTRAIT DES PECHES AU QUÉBEC EN 1991

Relative stabilité des volumes mais hausse de la valeur des débarquements.

Le volume des débarquements au Québec atteint 73 873 tm en 1991 contre 74 330 tm en 1990. Cette baisse d'à peine 1% apparaît comme une période de stabilité suite aux diminutions répétées de volume par les années passées. Peu de changements sont remarqués quant aux espèces les plus pêchées au Québec. Le poisson de fond, le crabe des neiges, le homard, la crevette et le pétoncle constituent 87% des débarquements québécois en 1991, soit 2% de plus qu'en 1990. Le pétoncle et le crabe sont les seules espèces dont les débarquements varient sensiblement, le premier à la baisse alors que le second enregistre une hausse. Par contre, la valeur des débarquements connaît une hausse de 17%, atteignant 86 M$ contre 74,1 M$ en 1990. Le prix au débarquement de plusieurs espèces contribue à hausser la valeur des prises débarquées. Ainsi, le prix au débarquement du poisson de fond augmente, en moyenne, de 11% en un an alors que ceux du crabe des neiges, de la crevette et du homard ont respectivement majoré de 4, 20 et 31%.

Le poisson de fond: légère hausse des débarquements pour une première fois en 5 ans.

Le poisson de fond représente, encore une fois, le plus gros volume avec 40 435 tm et 24,3 M$, ce qui correspond à respectivement 55 et 28% du total. Fait intéressant à souligner, c'est la première fois depuis 5 ans que l'on note une hausse, si minime soit-elle, du volume débarqué de poisson de fond. Par rapport à 1990, le volume et la valeur des débarquements de poisson de fond sont en hausse de respectivement 1% et 12% en 1991.

Le crabe des neiges: **hausse du volume et de la valeur des débarquements.**

Le crabe des neiges se classe deuxième en ce qui concerne la valeur débarquée. Ainsi, en 1991, il s'est débarqué 7 950 tm de crabe des neiges, en hausse de 14 % par rapport à 1990 tandis que la valeur augmente de 19% pour atteindre 20,5 M$ en 1991. Cette augmentation en volume et en valeur est attribuable aux crabiers du Sud-Ouest du Golfe (zone 12) ainsi qu'à ceux de l'Estuaire et de la Moyenne côte-Nord (zones 16 et 17). La hausse de 4% du prix au débarquement du crabe des neiges contribue aussi à augmenter la valeur des débarquements.

Le homard: **espèce qui contribue le plus à la hausse de la valeur des débarquements au Québec.**

Le homard, dont le volume représente 5% du total en 1991, accapare maintenant 22% de la valeur totale contre 18% en 1990, principalement en raison du redressement de 31% du prix au débarquement. Cette hausse de prix en 1991 permet ainsi de contrebalancer la diminution de la valeur du homard en 1990. En 1991, le homard est l'espèce qui contribue le plus significativement à l'augmentation de la valeur totale des débarquements au Québec.

La crevette: croissance de 20% du prix au débarquement.

De son côté, la crevette voit son prix au débarquement croître de 20%, ce qui se traduit par une hausse de 18% de la valeur, qui atteint 13,8 M$. Le volume débarqué demeure relativement stable à 9 490 tm, soit 146 tm de moins qu'en 1990. Globalement, la crevette conserve, en 1991, la même proportion par rapport au total de 1990, soit 13% du volume et 16% de la valeur.

Le pétoncle: baisse de 29% des débarquements en 1991.

Le pétoncle est sans contredit l'espèce dont le volume diminue le plus en 1991. Cette espèce ne représente plus que 3% de la valeur et du volume total des débarquements québécois, contre 5% en 1990. Ainsi, 2 522 tm de pétoncles ont été débarqués pour une valeur de 2,9 M$, ce qui représente une baisse de respectivement 29% et 26%. Cependant, le volume pêché en 1991 se rapproche du 2 426 tm de 1989.

Les autres espèces: une influence de moins en moins grande sur les débarquements totaux.

Les autres espèces telles que myes, palourdes, moules, buccins, pélagiques exercent moins d'influence sur le niveau des prises au Québec en 1991 qu'en 1990. Avec 9 955 tm et 6,1 M$, elles ne comptent plus que pour 13% du volume et 7% de la valeur contre 15 et 9% en 1990. Le hareng et le maquereau représentent 39 et 33% du volume des autres espèces. Toutefois, lorsque la valeur est considérée, c'est l'anguille, dont le prix moyen au débarquement est de 5,28$/kg, qui occupe la part la plus importante avec 36% de la valeur totale de ce dernier groupe.

Les entreprises québécoises de pêche.

Un fidèle portrait de la performance économique des flottes de pêche au Québec nécessite quelques ajustements ou calculs de notre part. Ainsi, les débarquements effectués au Québec par des bateaux non québécois doivent être soustraits des débarquements totaux enregistrés au Québec. A l'inverse, les débarquements hors Québec des bateaux québécois ont été ajoutés au total. De ce fait, les résultats des figures 1 et 2 ne sont pas comparables puisqu'ils n'illustrent pas les mêmes concepts.

La figure 3 présente les volumes et valeurs des débarquements effectués par les entreprises québécoises, autant au Québec qu'à l'extérieur de la province. Au total, les débarquements diminuent, en volume, de 4% tandis que leur valeur augmente de 23% par rapport à 1990. Les crevettiers réalisent 88% des débarquements hors Québec, avec 6 981 tm en 1991. Pour leur part, le poisson de fond et le crabe des neiges contribuent respectivement à 7 et 5% des débarquements hors Québec des bateaux québécois.

Figure 1

PORTRAIT GLOBAL DES DEBARQUEMENTS AU QUEBEC EN 1991

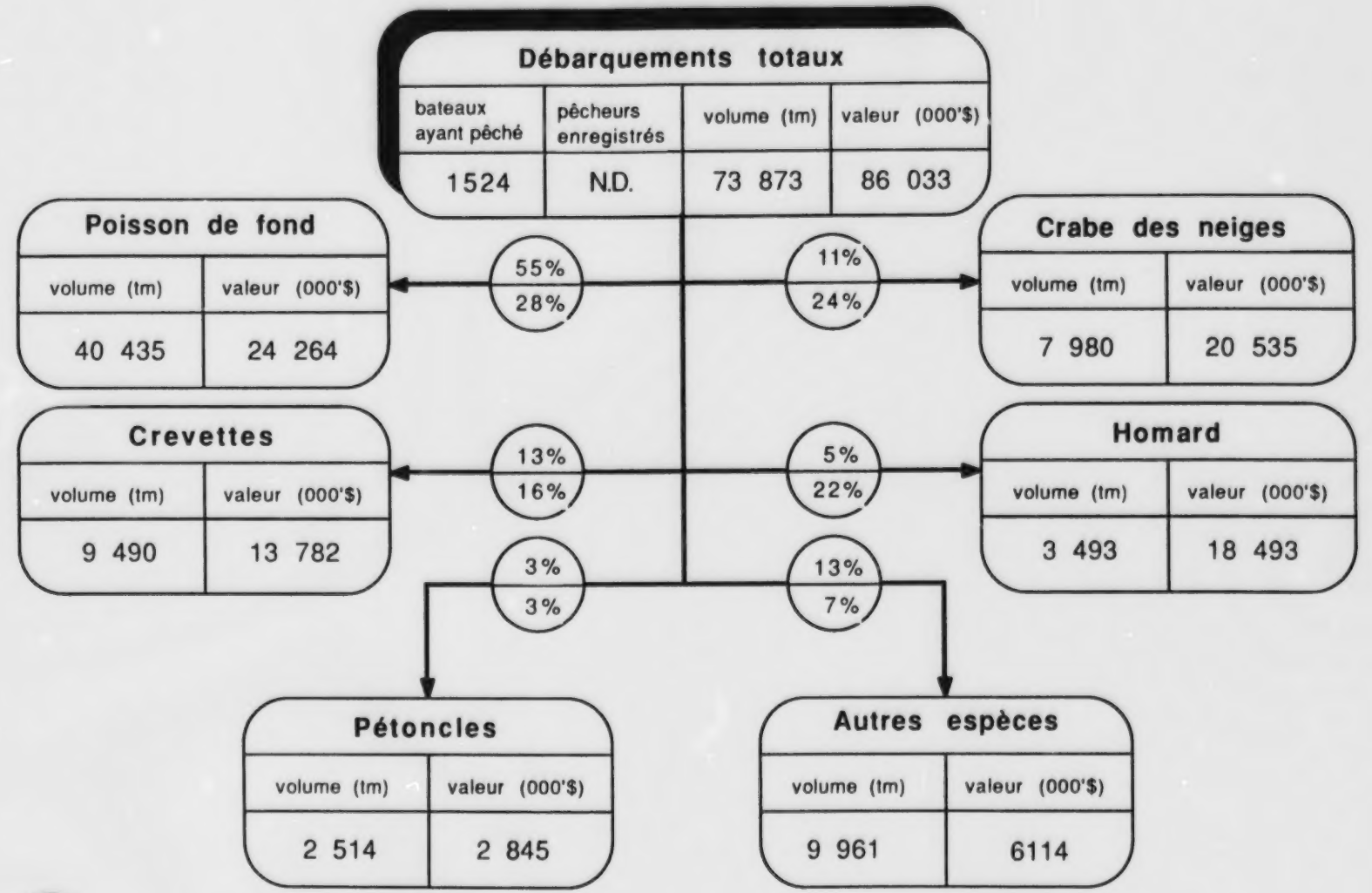

SOURCE: MPO, Division de la statistique, Québec
COMPILATION: MPO, Division des services économiques, Québec

Figure 2

DÉBARQUEMENTS DES ENTREPRISES QUÉBÉCOISES DE PECHE EN 1991

Débarquements au Québec

bateaux ayant pêché	pêcheurs enregistrés	volume (tm)	valeur (000 $)
1 524	N.D.	73 873	86 033

—

Débarquements des bateaux hors-Québec

volume (tm)	valeur (000'$)
1 697	1 330

+

Débarquements hors-Québec des bateaux québécois

volume (tm)	valeur (000'$)
11 016	24 797

=

DÉBARQUEMENTS DES ENTREPRISES QUÉBÉCOISES

bateaux ayant pêché	pêcheurs enregistrés	volume (tm)	valeur (000'$)
1 460	5 381	83 192	109 500

SOURCE: MPO, Division de la statistique, Québec

Figure 3

PORTRAIT GLOBAL DES DÉBARQUEMENTS DES ENTREPRISES QUÉBÉCOISES EN 1991

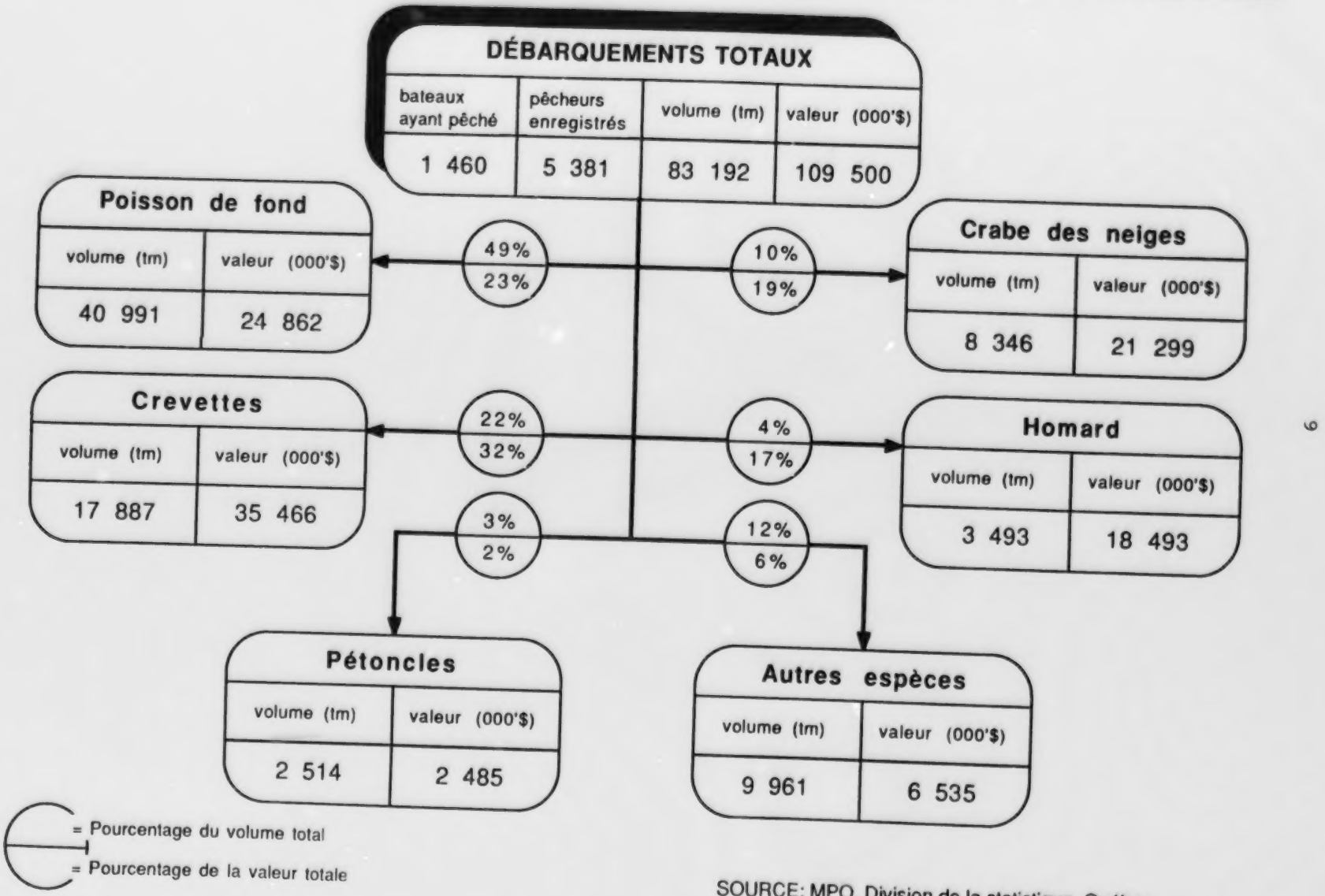

SOURCE: MPO, Division de la statistique, Québec
COMPILATION: MPO, Division des services économiques, Québec

LE POISSON DE FOND ET LES PÉLAGIQUES

1. LE POISSON DE FOND ET LES PÉLAGIQUES

Cette section du rapport dresse un portrait des flottes[1] dont les opérations sont principalement orientées vers les espèces de poisson de fond et de pélagiques. Les flottes pêchant à l'aide d'engins fixes et mobiles feront l'objet d'analyse dans le présent rapport.

Flottes pêchant à l'aide d'engins mobiles:

- Les chalutiers de moins de 50 pieds;
- Les chalutiers de 50 à 65 pieds;
- Les senneurs écossais;

Flottes pêchant à l'aide d'engins fixes:

- Les cordiers de moins de 35 pieds
  - poisson de fond
  - pélagiques
- Les cordiers de 35 pieds à 50 pieds
  - poisson de fond
  - pélagiques
- Les cordiers de 50 pieds et plus

En 1991, 362 entreprises actives[2] ont employé 1 013 pêcheurs. Les flottes exploitant les espèces de poisson de fond ont effectué 49% des débarquements québécois pour ces espèces, contrairement à 55% en 1990. De plus, les entreprises tirant principalement leurs revenus des espèces pélagiques ne sont responsables que de 23% des captures de pélagiques au Québec en 1991; ce qui contraste avec la proportion de 44% établie en 1990.

---

[1] Ces flottes sont définies à l'annexe B du rapport.

[2] Une entreprise doit débarquer au moins 25% de la valeur moyenne des débarquements de sa flotte pour être considérée comme active.

Figure 4

PORTRAIT ECONOMIQUE DE LA PECHE AU POISSON DE FOND, 1991

Poisson de fond

volume (tm)	valeur (000'$)
40 991	24 862

Chalutiers 50 à 65 pieds

bateaux actifs	pêcheurs	moyenne		
		volume kg	revenu $ brut	revenu $ trésorerie
42	176	328 977	239 580	66 640

Cordiers plus de 50 pieds

bateaux actifs	pêcheurs	moyenne		
		volume kg	revenu $ brut	revenu $ trésorerie
22	102	90 553	101 125	(1 816)

Senneurs écossais

bateaux actifs	pêcheurs	moyenne		
		volume kg	revenu $ brut	revenu $ trésorerie
10	32	135 462	105 913	9 879

Cordiers 35 à 50 pieds

bateaux actifs	pêcheurs	moyenne		
		volume kg	revenu $ brut	revenu $ trésorerie
54	157	27 527	34 101	383

Chalutiers moins de 50 pieds

bateaux actifs	pêcheurs	moyenne		
		volume kg	revenu $ brut	revenu $ trésorerie
8	26	166 860	104 122	10 210

Cordiers moins de 35 pieds

bateaux actifs	pêcheurs	moyenne		
		volume kg	revenu $ brut	revenu $ trésorerie
182	400	17 568	20 693	5 714

1.1 Flottes avec engins mobiles

1.1.1 Les chalutiers de moins de 50 pieds[1]: **un revenu de trésorerie positif pour la première fois depuis 1989.**

En 1991, les 8 entreprises actives formant cette flotte réalisent 1 335 tm de débarquements de poisson de fond. Elles sont ainsi responsables, comme en 1990, de 3% des captures de poisson de fond au Québec. Ces chalutiers débarquent, en 1991, exclusivement du poisson de fond, contrairement à 1990 où des débarquements de mollusques et crustacés étaient aussi enregistrés.

L'effort de pêche des chalutiers de moins de 50 pieds varie sensiblement depuis 1990. Pour un nombre de voyages inférieur de 7%, on assiste à une hausse de 32% des jours en mer et de 24% des jours de pêche. Ainsi, chaque entreprise effectue, en moyenne, 41,9 voyages, 112,4 jours en mer et 87,3 jours de pêche.

Le volume moyen débarqué par entreprise augmente de 20 tm pour se situer à 167 tm en 1991. On observe une baisse des débarquements de morue puisque le volume est passé de 110 tm en 1990 à 95 tm en 1991. En moyenne, 57% des débarquements sont constitués de morue, contre 75% en 1990. Par contre, la plie et le sébaste voient leur influence s'accroître pour cette flotte, puisque ces deux espèces représentent chacune 20% des débarquements moyens, contre respectivement 9% et 14% en 1990. De plus, on note une hausse moyenne de la valeur débarquée de 36%, celle-ci atteignant 113 922 $ en 1991 contre 83 616 $ en 1990. Cette progression est attribuable non seulement au plus grand volume débarqué l'an dernier mais aussi au prix plus élevé de la morue (0,77$/kg en 1991 par rapport à 0,57$/kg en 1990), du sébaste ($0,39$/kg vs 0,33$/kg) et de la plie (0,71$/kg vs 0,68$/kg).

Pour la première fois depuis 1989, cette flotte de chalutiers réalise un revenu de trésorerie positif au cours de l'exercice financier de 1991. L'augmentation de 36% des revenus de pêche a permis au revenu de trésorerie de se situer à 10 210 $ en 1991, comparativement à une perte de 3 321 $ en 1990. Cette hausse peut être attribuée à un transfert de 1 450 tm de quotas de morue en faveur des chalutiers de moins de 40 pieds durant la saison 1991.

---

[1] Voir tableaux 1, 2, 3, 4 et 5

1.1.2 Les chalutiers de 50 à 65 pieds[1]: **hausse de 30% de la valeur des débarquements malgré une baisse de 6% des volumes.**

La flotte des chalutiers de 50 à 65 pieds est constituée de 42 bateaux actifs, soit 3 de moins qu'en 1989 et 1990[2]. Ces entreprises sont responsables, comme en 1990, de 33% des captures québécoises de poisson de fond. Ces chalutiers ont débarqué 84% du volume des chalutiers de moins de 100 pieds en 1991 comparativement à 86% en 1990. En 1991, cette flotte débarque 13 817 tm de produits marins qui totalisent 9 975 924 $ en valeur. Finalement, soulignons que plus de 10% des débarquements de cette flotte sont réalisés à l'extérieur du Québec.

L'effort de pêche de ces chalutiers s'est intensifié depuis un an. Il atteint, en 1991, 24,9 voyages alors que le nombre de jours en mer et de jours de pêche s'élève respectivement à 110,3 et 85, ce qui représente une hausse d'environ 20% par rapport à 1990.

Le volume débarqué par entreprise diminue de 6% en 1991 pour se situer à 329 tm. L'an dernier, comme en 1990, la morue constitue 81% des débarquements de cette flotte. Peu de changements sont notés quant aux autres espèces pêchées par cette flotte, à l'exception des prises moyennes de crevettes qui grimpent de 225 kg en 1990 à 1 815 kg en 1991. Par contre, la valeur moyenne des débarquements passe de 181 859 $ en 1990 à 237 522 $ en 1991, soit une hausse de 30%. On peut attribuer cette situation au prix au débarquement plus élevé du poisson de fond, particulièrement de la morue dont le prix passe de 0,54$/kg à 0,76$/kg en un an.

Le revenu de trésorerie double pratiquement entre 1990 et 1991 passant de 34 164 $ à 66 640 $. La progression de 32% des revenus de pêche, de concert avec une hausse moins élevée des coûts (16%), a permis à cette flotte de réaliser sa meilleure performance en trois ans. Notons cependant que le programme d'allégement temporaire, dont bénéficient environ le tiers des bateaux de cette flotte, a permis une augmentation moins forte des coûts moyens en 1991.

---

[1] Voir tableaux 1, 2, 3, 4 et 5

[2] La gestion par quota individuel transférable explique en partie cette diminution puisqu'elle permet une certaine rationalisation des opérations, particulièrement dans le contexte actuel de surcapacité de pêche.

1.1.3 Les senneurs écossais[1]: **baisse marquée en volume et en valeur des débarquements en 1991.**

La flotte des senneurs écossais regroupe, comme en 1990, dix entreprises toutes localisées aux Iles-de-la-Madeleine. En 1991, cette flotte ne débarque plus que 3% de poisson de fond au Québec, contre 5% en 1990. Le volume total débarqué a atteint 1 355 tm pour une valeur de 1 063 550 $.

Bien que le nombre de voyages diminue de 24%, le nombre de jours en mer et de pêche ne baisse respectivement que de 6 et 10%. Plus concrètement, ces entreprises effectuent une moyenne de 49,2 voyages pour une durée totale de 76 jours en mer et 68 jours de pêche.

En moyenne, les débarquements par entreprise chutent de 91 tm (40%) par rapport à 1990, totalisant ainsi 135 tm. Cependant, la proportion occupée par la morue tend à diminuer. En 1990, cette espèce représentait 75% des débarquements moyens par entreprise alors qu'elle n'est plus responsable que de 65% des volumes en 1991. Par contre, les plies voient leur proportion grimper de 16% à 30% en un an. Autre fait à souligner, aucune prise de sébaste n'est enregistrée en 1991, alors que cette espèce était la troisième plus importante en volume pour cette flotte en 1989 et 1990. On note aussi l'absence de débarquements de mollusques et crustacés en 1991. Par contre, quelques prises de pélagiques viennent compléter ce tableau.

La baisse de valeur des débarquements est de moitié moindre que la réduction du volume. Ainsi, la valeur chute de 21% de 1990 à 1991, contre 40% pour les volumes. La hausse de 39% du prix de la morue permet d'amoindrir l'influence de la baisse des volumes sur les revenus de pêche.

Les revenus de pêche et de trésorerie subissent les effets de la baisse des débarquements. Les revenus de pêche passent de 129 820 $ à 105 913 $ entre 1990 et 1991, pendant que le revenu de trésorerie atteint 9 879 $ en 1991 contre 22 833 $ en 1990.

---

[1] Voir tableaux 1, 2, 3, 4 et 5

TABLEAU 1

EFFORT MOYEN DE PECHE
SELON LES FLOTTES DE PECHE AU POISSON DE FOND, AVEC ENGINS MOBILES
1990 ET 1991

EFFORT DE PECHE	CHALUTIERS moins de 50 pieds		CHALUTIERS de 50 à 65 pieds		SENNEURS ECOSSAIS	
	1990	1991	1990	1991	1990	1991
Nombre de bateaux actifs	10	8	45	42	10	10
Nombre de voyage	45.1	41.9	20.3	24.9	64.4	49.2
Nombre de jour en mer	85.6	112.4	93.6	110.3	81.4	76.0
Nombre de jour de pêche	70.6	87.3	71.3	85.0	75.0	68.0

Source: Division de la statistique, MPO Région du Québec
Compilation: Division des services économiques, MPO Région du Québec

TABLEAU 2

VOLUME MOYEN DEBARQUE (KG), PRINCIPALES ESPECES
SELON LES FLOTTES DE PECHE AU POISSON DE FOND, AVEC ENGINS MOBILES
1990 ET 1991

ESPECES	CHALUTIERS moins de 50 pieds		CHALUTIERS de 50 à 65 pieds		SENNEURS ECOSSAIS	
	1990	1991	1990	1991	1990	1991
Morue	110433	95341	280037	266952	169472	87489
Aiglefin	–	7	49	12	69	188
Sébaste	12939	33131	47666	34415	17111	–
Flétan atlantique	35	89	130	193	2	2
Plie	20572	33544	15298	20724	37151	40604
Flétan du Groenland	1042	2261	2845	2718	–	–
Autres pois. de fond	490	2487	1452	593	1725	5738
Hareng	–	–	–	–	–	–
Maquereau	–	–	–	–	–	686
Capelan	–	–	–	–	–	–
Saumon	–	–	–	–	–	–
Autres pélagiques	–	–	–	–	–	755
Pétoncles	755	–	–	–	1377	–
Homard	–	–	–	–	–	–
Crevette	–	–	2053	3371	–	–
Crabe des neiges	–	–	–	–	–	–
Autres moll & crus	404	–	–	–	–	–
Autres items	–	–	–	–	–	–
Grand total	146669	166860	349530	328977	226907	135462

Source: Division de la statistique, MPO Région du Québec
Compilation: Division des services économiques, MPO Région du Québec

TABLEAU 3

VALEUR MOYENNE DEBARQUEE ($), PRINCIPALES ESPECES
SELON LES FLOTTES DE PECHE AU POISSON DE FOND, AVEC ENGINS MOBILES
1990 ET 1991

ESPECES	CHALUTIERS moins de 50 pieds		CHALUTIERS de 50 à 65 pieds		SENNEURS ECOSSAIS	
	1990	1991	1990	1991	1990	1991
Morue	62899	72982	151699	202584	100697	72139
Aiglefin	-	2	42	12	61	187
Sébaste	4275	12969	13723	12569	4612	-
Flétan atlantique	118	347	352	690	6	7
Plie	13890	23849	9738	13716	28109	31840
Flétan du Groenland	1028	3263	3339	3664	-	-
Autres pois. de fond	189	512	489	218	595	1765
Hareng		-	-	-	-	-
Maquereau	-	-	-	-	-	251
Capelan	-	-	-	-	-	-
Saumon	-	-	-	-	-	-
Autres pélagiques	-	-	-	-	-	166
Pétoncles	1002	-	-	-	1462	-
Homard	-	-	-	-	-	-
Crevette	-	-	2477	4070	-	-
Crabe des neiges	-	-	-	-	-	-
Autres moll & crus	216	-	-	-	-	-
Autres items	-	-	-	-	-	-
Grand total	83616	113922	181859	237522	135544	106355

Source: Division de la statistique, MPO Région du Québec
Compilation: Division des services économiques, MPO Région du Québec

TABLEAU 4

PRIX UNITAIRE MOYEN DES DEBARQUEMENTS ($/kg), PRINCIPALES ESPECES SELON LES FLOTTES DE PECHE AU POISSON DE FOND, AVEC ENGINS MOBILES 1990 ET 1991

ESPECES	CHALUTIERS moins de 50 pieds		CHALUTIERS de 50 à 65 pieds		SENNEURS ECOSSAIS	
	1990	1991	1990	1991	1990	1991
Morue	0.57	0.77	0.54	0.76	0.59	0.82
Aiglefin	-	0.22	0.86	0.93	0.88	0.99
Sébaste	0.33	0.39	0.29	0.37	0.27	-
Flétan atlantique	3.35	3.91	2.70	3.57	3.76	3.78
Plie	0.68	0.71	0.64	0.66	0.76	0.78
Flétan du Groenland	0.99	1.44	1.17	1.35	-	-
Autres pois. de fond	0.39	0.21	0.34	0.37	0.35	0.31
Hareng	-	-	-	-	-	-
Maquereau	-	-	-	-	-	0.37
Capelan	-	-	-	-	-	-
Saumon	-	-	-	-	-	-
Autres pélagiques	-	-	-	-	-	0.22
Pétoncles	1.33	-	-	-	1.06	-
Homard	-	-	-	-	-	-
Crevette	-	-	1.21	1.21	-	-
Crabe des neiges	-	-	-	-	-	-
Autres moll & crus	0.53	-	-	-	-	-
Autres items	-	-	-	-	-	-
Prix moyen du kg capturé	0.57	0.68	0.52	0.72	0.60	0.79

Source: Division de la statistique, MPO Région du Québec
Compilation: Division des services économiques, MPO Région du Québec

TABLEAU 5

REVENU DE TRÉSORERIE MOYEN
SELON LES FLOTTES DE PECHE AU POISSON DE FOND, AVEC ENGINS MOBILES
1990 ET 1991

REVENU DE TRESORERIE	CHALUTIERS moins de 50 pieds		CHALUTIERS de 50 à 65 pieds		SENNEURS ECOSSAIS	
	1990	1991	1990	1991	1990	1991
REVENUS						
Revenus de pêche	76983	104122	180195	238903	129820	105913
Autres revenus	–	–	677	677	–	–
Revenus totaux	$76 983	$104 122	$180 872	$239 580	$129 820	$105 913
COUTS						
Coûts d'opération fixes	8289	8289	16825	16825	7883	7883
Coûts d'entretien	3244	4260	6991	8238	11952	11159
Coûts d'engin	3423	4495	7534	8878	7226	6747
Coûts d'opération variables A	4024	3738	9774	11989	7982	6098
Coûts d'opération variables B	10115	13282	23777	28019	15128	14124
Main-d'oeuvre	24507	33146	42612	56495	36883	30091
Frais financiers	26702	26702	41195	42495	19932	19932
Coûts totaux	$80 304	$93 912	$148 708	$172 940	$106 986	$96 034
REVENU DE TRESORERIE	($3 321)	$10 210	$32 164	$66 640	$22 833	$9 879

Note: Pour les chalutiers de 50 à 65 pieds, un montant de $2,000 en 1990 et de $3,300 en 1991 ont été ajoutés aux frais financiers pour considérer les frais de financement supplémentaires générés par l'achat de quotas.

1.2 Flottes avec engins fixes

1.2.1 Les cordiers de moins de 35 pieds - poisson de fond[1]: **le revenu de trésorerie double en un an.**

Les cordiers de moins de 35 pieds exploitant le poisson de fond sont responsables de 6% des débarquements de ces espèces l'an dernier, contre 5% en 1990. Au total, les captures atteignent 3 210 tm pour une valeur de 2 437 798 $.

Avec 182 bateaux, soit deux de plus qu'en 1990, ces cordiers maintiennent sensiblement le même effort qu'en 1990. Ainsi, chaque entreprise effectue, en moyenne, 36,1 voyages et 36,5 jours de pêche, ce qui nécessite 37,8 jours en mer.

Le volume et la valeur moyenne par entreprise haussent de respectivement 8 et 20% par rapport à 1990. Par conséquent, ils atteignent 17 568 kg et 13 354 $ par entreprise, en 1991. La proportion de poisson de fond sur le total passe de 85% en 1990 à 78% l'année suivante. En contrepartie, les pélagiques voient leur volume grimper de 2,2 tm à 3,6 tm en un an. La morue demeure l'espèce la plus pêchée avec 11,4 tm, soit la même proportion que l'an dernier (65%). Toutefois, on observe que le hareng et le maquereau sont respectivement deuxième et troisième avec 12 et 8% du volume moyen. Le flétan du Groenland, troisième espèce en volume pour les années 1989 et 1990, se classe maintenant au quatrième rang. Comme c'est le cas pour les autres flottes spécialisées dans le poisson de fond, le prix au débarquement de la morue (0,82$/kg en 1991), bénéficie d'une hausse importante de 0,25$/kg.

Conséquence d'un volume plus grand mais surtout d'un prix plus élevé, les revenus de pêche augmentent de 22% pour atteindre 20 693 $ en 1991. Pour sa part, le revenu de trésorerie a plus que doublé pour se situer à 5 714 $ lors de l'exercice 1991. De plus, ces entreprises effectuent une pêche plus efficace puisque le ratio du revenu de trésorerie sur le revenu brut passe de 13% en 1990[2] à 28% en 1991.

---

[1] Voir tableaux 6, 7, 8, 9 et 10

[2] Le ratio d'efficacité de 1990, publié dans le présent rapport, diffère de celui que l'on retrouve dans l'édition de 1990. Le coût des assurances et des produits pétroliers ont subi des changements après la publication des résultats de 1990.

1.2.2 Les cordiers de 35 à 50 pieds - poisson de fond[1]: **un revenu de trésorerie légèrement positif en 1991.**

Avec huit entreprises de moins qu'en 1990, les 54 cordiers de cette catégorie continuent d'être la seule flotte de poisson de fond dont les débarquements de flétan du Groenland sont supérieurs à ceux de la morue. En effet, les prises de morue (451 tm) représentent 35% du total alors que celles du flétan du Groenland (515 tm) correspondent à 38%. Toutefois, les débarquements de flétan du Groenland ne représentent plus que 35% du volume moyen en 1991, contre 51% en 1990. Les débarquements de poisson de fond de cette flotte correspondent, comme en 1990, à 3% du total québécois.

Une fois de plus, l'effort de pêche de ces cordiers diminue en 1991. Il s'élève à 48,8 voyages, 64 jours en mer et 58,2 jours de pêche.

Le volume moyen débarqué par une entreprise active demeure relativement stable par rapport à 1990 puisqu'il se situe à 27,5 tm. Par contre, les prises de poisson de fond diminuent au profit des pélagiques. Ainsi, en 1990, la proportion de poisson de fond et de pélagiques était de respectivement 90 et 9% alors qu'en 1991, elle représente 79 et 20%. De même, les captures de buccin triplent en un an, bien que cette espèce demeure marginale. Le prix au débarquement des principales espèces connaissent des hausses intéressantes qui se répercutent sur les revenus de pêche. Ainsi, le prix de la morue passe de 0,77$/kg à 0,93$/kg tandis que celui du flétan du Groenland s'élève de 1,27$/kg à 1,42$/kg.

Pour la première fois depuis 1989, les cordiers de 35 à 50 pieds spécialisés dans le poisson de fond n'enregistrent pas de déficit d'opération. Ainsi, leur revenu de trésorerie se situe à 383 $ en 1991 contre un déficit d'opération de 3 314 $ en 1989 et 6 221 $ en 1990[2].

---

[1] Voir tableaux 6, 7, 8, 9 et 10

[2] Le revenu de trésorerie de 1990, publié dans le présent rapport, diffère de celui que l'on retrouve dans l'édition de 1990. Le coût des assurances et des produits pétroliers ont subi des changements après la publication des résultats de 1990.

1.2.3 Les cordiers de 50 pieds et plus[1]: **relative stabilité du revenu de trésorerie depuis 3 ans.**

La flotte des cordiers de 50 pieds et plus compte 20 entreprises actives en 1991, soit une de moins que l'année précédente. Spécialisées dans la pêche au poisson de fond, ces entreprises se caractérisent par l'utilisation de la palangre comme principal engin de pêche, contrairement aux cordiers de dimension inférieure (moins de 50 pieds) dont l'engin de pêche principal est le filet maillant. Avec un volume de 1 811 tm en 1991, ces cordiers capturent 4% du poisson de fond du Québec. La morue et le flétan du Groenland continuent d'être les deux espèces les plus pêchées par cette flotte, mais dans une proportion moindre. Ainsi, ces deux espèces représentent respectivement 54 et 15% du total de la flotte en 1991, contre 75 et 19% en 1990.

En 1991, l'effort de pêche de cette flotte s'intensifie légèrement pour atteindre 16,6 voyages, 105 jours en mer et 68,8 jours de pêche.

En 1991, le volume moyen débarqué, presqu'exclusivement constitué de poisson de fond, chute de 20 807 kg pour totaliser 90 532 kg. La valeur des débarquements ne subit pas entièrement les contrecoups de la baisse des volumes débarqués. Pendant que les volumes diminuent de 19%, la valeur n'enregistre que 10% de diminution. Le prix de la morue et du flétan du Groenland permettent d'atténuer les répercussions de cette baisse de volume. Ceux-ci atteignent respectivement 0,98$/kg et 1,40$/kg en 1991, une hausse de 0,13$/kg et 0,19$/kg par rapport à 1990.

En 1991, les revenus de pêche fléchissent d'environ 11 000 $ en un an pendant que les coûts diminuent d'à peine plus de 1 000 $. Il en résulte un déficit d'opération de 1 816 $ en 1991 contre 8 274 $ en 1990[2].

---

[1] Voir tableaux 6, 7, 8, 9, et 10

[2] Le revenu de trésorerie de 1990, publié dans le présent rapport, diffère de celui que l'on retrouve dans l'édition de 1990. Des changements survenus après la publication des résultats de 1990 ont permis de réviser ce résultat.

TABLEAU 6

EFFORT DE PECHE MOYEN
SELON LES FLOTTES DE PECHE AU POISSON DE FOND, AVEC ENGINS FIXES
1990 ET 1991

EFFORT DE PECHE	CORDIERS moins de 35 pieds		CORDIERS de 35 à 50 pieds		CORDIERS de 50 pieds et plus	
	1990	1991	1990	1991	1990	1991
Nombre de bateaux actifs	180	182	62	54	21	20
Nombre de voyage	35.9	36.1	56.1	48.8	15.1	16.6
Nombre de jour en mer	37.6	37.8	73.7	64.0	101.8	105.1
Nombre de jour de pêche	36.3	36.5	67.0	58.2	68.9	68.8

Source: Division de la statistique, MPO Région du Québec

Compilation: Coûts et Revenus 1989, pour 1990 et 1991. Division des services économiques, MPO Région du Québec

TABLEAU 7

VOLUME MOYEN DEBARQUE (KG), PRINCIPALES ESPECES
SELON LES FLOTTES DE PECHE AU POISSON DE FOND, AVEC ENGINS FIXES
1990 ET 1991

ESPECES	CORDIERS moins de 35 pieds		CORDIERS de 35 à 50 pieds		CORDIERS 50 pieds et plus	
	1990	1991	1990	1991	1990	1991
Morue	10513	11425	6080	8349	72925	48984
Aiglefin	1	–	–	–	5	–
Sébaste	168	105	1078	1322	739	1306
Flétan atlantique	35	96	101	151	4565	5206
Plie	1143	647	1294	1220	5989	9432
Flétan du Groenland	1747	1118	13118	9546	20912	13246
Autres pois. de fond	400	326	1310	1285	6153	12359
Hareng	792	2085	2188	4850	–	–
Maquereau	965	1332	123	481	–	10
Capelan	154	17	–	–	–	–
Saumon	6	16	–	–	–	–
Autres pélagiques	295	155	80	48	32	12
Pétoncles	58	65	–	–	–	–
Homard	34	41	1	3	–	–
Crevette	–	–	–	–	–	–
Crabe des neiges	16	4	16	–	40	–
Autres moll & crus	32	105	85	269	–	–
Autres items	–	30	–	4.5	–	–
Grand total	16358	17568	25472	27527	111360	90553

Source: Division de la statistique, MPO Région du Québec
Compilation: Division des services économiques, MPO Région du Québec

TABLEAU 8

VALEUR MOYENNE DEBARQUEE ($), PRINCIPALES ESPECES
SELON LES FLOTTES DE PECHE AU POISSON DE FOND, AVEC ENGINS FIXES
1990 ET 1991

ESPECES	CORDIERS moins de 35 pieds		CORDIERS de 35 à 50 pieds		CORDIERS 50 pieds et plus	
	1990	1991	1990	1991	1990	1991
Morue	7049	9418	4652	7746	61943	48096
Aiglefin	1	–	–	–	4	–
Sébaste	56	37	391	509	252	647
Flétan atlantique	170	361	353	662	18808	21719
Plie	714	466	922	1022	3683	7011
Flétan du Groenland	2142	1592	16654	13572	25227	18556
Autres pois. de fond	138	148	637	703	2212	5095
Hareng	197	423	483	798	–	–
Maquereau	300	450	33	227	–	2
Capelan	26	1	–	–	–	–
Saumon	22	71	–	–	–	–
Autres pélagiques	98	55	479	12	41	1
Pétoncles	65	71	–	–	–	–
Homard	149	208	3	11	–	–
Crevette	–	0	–	–	–	–
Crabe des neiges	36	7	25	–	106	–
Autres moll & crus	12	32	47	182	–	–
Autres items	–	13	–	–	–	–
Grand total	11172	13354	24679	25446	112276	101125

Source: Division de la statistique, MPO Région du Québec
Compilation: Division des services économiques, MPO Région du Québec

TABLEAU 9

PRIX UNITAIRE MOYEN DES DEBARQUEMENTS ($/KG), PRINCIPALES ESPECES SELON LES FLOTTES DE PECHE AU POISSON DE FOND, AVEC ENGINS FIXES 1990 ET 1991

ESPECES	CORDIERS moins de 35 pieds		CORDIERS de 35 à 50 pieds		CORDIERS de 50 pieds et plus	
	1990	1991	1990	1991	1990	1991
Morue	0.67	0.82	0.77	0.93	0.85	0.98
Aiglefin	0.83	0.80	0.50	–	0.78	–
Sébaste	0.33	0.35	0.36	0.39	0.34	0.50
Flétan atlantique	4.83	3.74	3.51	4.38	4.12	4.17
Plie	0.62	0.72	0.71	0.84	0.61	0.74
Flétan du Groenland	1.23	1.42	1.27	1.42	1.21	1.40
Autres pois. de fond	0.35	0.45	0.49	0.55	0.36	0.41
Hareng	0.25	0.20	0.22	0.16	–	–
Maquereau	0.31	0.34	0.27	0.47	–	0.22
Capelan	0.17	0.08	–	–	–	–
Saumon	3.90	4.49	–	–	–	–
Autres pélagiques	0.33	0.36	6.02	0.25	1.28	0.05
Pétoncles	1.11	1.08	1.17	–	–	–
Homard	4.42	5.14	4.17	4.56	–	–
Crevette	–	–	–	–	–	–
Crabe des neiges	2.17	1.76	1.62	–	2.65	–
Autres moll & crus	0.37	0.31	0.56	0.68	–	–
Autres items	1.13	0.44	–	0.07	–	–
Prix moyen par kg capturé	0.68	0.76	0.97	0.92	1.01	1.12

Source: Division de la statistique, MPO Région du Québec
Compilation: Division des services économiques, MPO Région du Québec

TABLEAU 10

REVENU DE TRESORERIE MOYEN
SELON LES FLOTTES DE PECHE AU POISSON DE FOND, AVEC ENGINS FIXES
1990 ET 1991

REVENU DE TRESORERIE	CORDIERS moins de 35 pieds		CORDIERS de 35 à 50 pieds		CORDIERS de 50 pieds et plus	
	1990	1991	1990	1991	1990	1991
REVENUS						
Revenus de pêche	16994	20693	28399	33766	112276	101125
Autres revenus	–	–	335	335	–	–
Revenus totaux	$16 994	$20 693	$28 734	$34 101	$112 276	$134 526
COUTS						
Coûts d'opération fixes	1292	1078	2937	2390	4626	4626
Coûts d'entretien	539	542	2740	2380	12218	12614
Coûts d'engin	1462	1470	5109	4437	7566	7811
Coûts d'opération variables A	745	749	2737	2378	17736	19498
Coûts d'opération variables B	822	531	2954	1776	7606	7853
Main–d'oeuvre	5495	6691	9943	11823	37356	33646
Frais financiers	3918	3918	8534	8534	16893	16893
Coûts totaux	$14 273	$14 980	$24 955	$33 718	$104 001	$102 941
REVENU DE TRESORERIE	$2 721	$5 714	($6 221)	$383	$8 274	($1 816)

1.2.4 Les cordiers de moins de 35 pieds - pélagiques[1]: **deux fois moins de hareng mais dix fois plus de maquereau.**

Avec 20 entreprises de moins qu'en 1990, cette flotte continue de voir ses effectifs diminuer d'année en année. Le nombre d'entreprises actives était de 79 en 1989, 55 en 1990 et 35 en 1991. Cette flotte réalise pour 1 184 tm de débarquements en 1991 contre 2 267 tm en 1990. La valeur de ces débarquements se chiffre à 463 441 $ en 1991. De plus, 12% des pélagiques du Québec sont débarqués par cette flotte.

Par manque d'informations pertinentes, il a été impossible d'évaluer efficacement l'effort de pêche pour 1991. Pour les fins de calculs, nous avons utilisé l'effort de pêche établi pour 1990. Ainsi, nous avons considéré 100,1 voyages, 102,9 jours en mer et 98,7 jours de pêche.

Les débarquements moyens diminuent par rapport à 1990 mais se situent au dessus de ceux de 1989. Ainsi, le volume est de 33 826 kg en 1991, contre respectivement 41 220 et 27 954 kg en 1990 et 1989. De plus, un changement intéressant est noté quant aux espèces pêchées. En 1990, le hareng constituait 91% des captures de pélagiques tandis qu'en 1991, cette espèce ne représente plus que 58% des prises. Par contre, le maquereau voit sa proportion grimper de 3% du total pélagiques en 1990 à 38% en 1991. De même, les débarquements de poisson de fond par cette flotte augmentent de 3% pendant que ceux des mollusques et crustacés diminuent de la même proportion. Fait à noter, la morue, qui contribue à 8% des débarquements moyens de cette flotte, représente 17% en valeur ce qui lui confère une certaine importance pour les revenus des entreprises de cette flotte.

Pour sa part, la valeur moyenne diminue de 14% en un an pour se situer à 13 241 $ par entreprise active. Le prix plus élevé de la morue (23%) et du hareng (17%) limite la baisse des revenus à une proportion moindre que celle des débarquements. Le revenu de trésorerie s'élève, en 1991, à 2 393 $. En 1990[2] et 1989, il était de respectivement 1 453 $ et (210 $).

---

[1] Voir tableaux 11, 12, 13, 14 et 15

[2] Le revenu de trésorerie de 1990, publié dans le présent rapport, diffère de celui que l'on retrouve dans l'édition de 1990. Le coût des assurances et des produits pétroliers ont subi des changements après la publication des résultats de 1990.

1.2.5 Les cordiers de 35 à 50 pieds - pélagiques[1]: **baisse de 60% du volume et de la valeur des débarquements totaux de la flotte en 1991.**

La flotte des cordiers de 35 à 50 pieds exploitant les espèces pélagiques voit son nombre d'entreprises chuter de 28 à 11 entre 1990 et 1991. Ces entreprises réalisent 10% des débarquements québécois de pélagiques. En 1991, elles débarquent, au total, 931 tm pour une valeur de 284 938 $. Il s'agit d'une baisse en volume et en valeur de respectivement 60 et 59% en un an.

Pour les mêmes raisons que celles mentionnées pour les cordiers pélagiques de moins de 35 pieds, l'effort de pêche de 1990 a été maintenu constant. Par conséquent, le nombre de voyages, de jours en mer et de jours de pêche s'élèvent tous trois à 108,5 en 1991.

Le volume moyen débarqué par ces cordiers demeure relativement stable entre 1990 et 1991. Les débarquements moyens de pélagiques diminuent d'environ 1 tm (1%) pendant que ceux de poisson de fond augmentent de la même quantité. Toutefois, dans ce dernier cas, il s'agit d'une hausse de 81% en un an. De plus, les principales espèces capturées, le hareng et le maquereau, voient leur proportion varier en 1991. Ainsi, le hareng ne constitue plus que 83% des prises de pélagiques et 79% du total, contre respectivement 92 et 89% en 1990. Toutefois, le maquereau bénéficie d'une hausse de 123% en un an, passant de 6 059 tm en 1990 à 13 550 tm en 1991. Il représente maintenant 17% des prises de pélagiques et 16% du total, comparé à 7% dans les deux cas en 1990. Les prises de morue, bien que constituant, en 1991, seulement 3% du total, augmentent de 104% en un an.

[1] Voir tableaux 11, 12, 13, 14 et 15

La valeur des débarquements hausse de 5% en un an, atteignant, pour l'année 1991, 25 903 $ par entreprise. La plus grande proportion provient du hareng (60%) et du maquereau (13%) alors que la morue contribue à 9% des revenus de pêche. De même, le homard représente, en moyenne, 1% du volume, mais il contribue à 19% de la valeur moyenne, soit plus que la valeur du maquereau.

Pour sa part, le déficit d'opération ne varie pas entre 1990 et 1991. Il se situe à 6 293 $ en 1991 contre 6 295 $ en 1990[1].

[1] Le revenu de trésorerie de 1990, publié dans le présent rapport, diffère de celui que l'on retrouve dans l'édition de 1990. Le coût des assurances et des produits pétroliers ont subi des changements après la publication des résultats de 1990.

Figure 5

PORTRAIT ÉCONOMIQUE DE LA PECHE AUX PELAGIQUES, 1991

Poissons pélagiques

volume (tm)	valeur (000'$)
8 661	5 331

Cordiers 35 à 50 pieds

bateaux actifs	pêcheurs	moyenne		
		volume kg	revenu $ brut	revenu $ trésorerie
11	30	84 671	25 469	(6 293)

Cordiers moins de 35 pieds

bateaux actifs	pêcheurs	moyenne		
		volume kg	revenu $ brut	revenu $ trésorerie
35	70	33 826	14 752	2 393

TABLEAU 11

EFFORT DE PECHE MOYEN
SELON LES FLOTTES DE PECHE AUX PELAGIQUES, AVEC ENGINS FIXES
1990 ET 1991

EFFORT DE PECHE	CORDIERS moins de 35 pieds		CORDIERS de 35 à 50 pieds	
	1990	1991	1990	1991
Nombre de bateaux actifs	55	35	28	11
Nombre de voyage	100.1	100.1	108.5	108.5
Nombre de jour en mer	102.9	102.9	108.5	108.5
Nombre de jour de pêche	98.7	98.7	108.5	108.5

Source 1990 et 1991: Coûts et Revenus 1989, Division des services économiques, MPO Région du Québec

TABLEAU 12

VOLUME MOYEN DEBARQUE (KG), PRINCIPALES ESPECES SELON LES FLOTTES DE PECHE AUX PELAGIQUES, AVEC ENGINS FIXES 1990 ET 1991

ESPECES	CORDIERS moins de 35 pieds		CORDIERS de 35 à 50 pieds	
	1990	1991	1990	1991
Morue	1717	2668	1332	2720
Aiglefin	–	–	–	–
Sébaste	9	2	–	–
Flétan atlantique	11	17	10	–
Plie	638	232	75	65
Flétan du Groenland	50	–	1	–
Autres pois. de fond	171	115	181	111
Hareng	33908	17262	75044	67296
Maquereau	1054	11356	6059	13550
Capelan	1429	888	–	–
Saumon	6	–	–	–
Autres pélagiques	689	215	805	1
Pétoncles	–	–	–	–
Homard	339	199	806	834
Crevette	–	–	–	–
Crabe des neiges	–	–	–	–
Autres moll & crus	1200	478	–	–
Autres items	–	396	–	94
Grand total	41221	33826	84312	84671

Source: Division de la statistique, MPO Région du Québec
Compilation: Division des services économiques, MPO Région du Québec

TABLEAU 13

VALEUR MOYENNE DEBARQUEE ($), PRINCIPALES ESPECES SELON LES FLOTTES DE PECHE AUX PELAGIQUES, AVEC ENGINS FIXES 1990 ET 1991

ESPECES	CORDIERS moins de 35 pieds		CORDIERS de 35 à 50 pieds	
	1990	1991	1990	1991
Morue	1176	2231	1009	2270
Aiglefin	–	–	–	–
Sébaste	2	1	–	–
Flétan atlantique	40	60	35	–
Plie	364	143	45	49
Flétan du Groenland	61	–	1	–
Autres pois. de fond	62	32	72	30
Hareng	7929	4652	14500	15360
Maquereau	343	3759	1525	3385
Capelan	158	98	–	–
Saumon	56	–	–	–
Autres pélagiques	3024	955	4086	1
Pétoncles	–	–	–	–
Homard	1504	1094	3282	4802
Crevette	–	–	–	–
Crabe des neiges	–	–	–	–
Autres moll & crus	648	188	–	–
Autres items	–	29	–	6
Grand total	15367	13241	24553	25903

Source: Division de la statistique, MPO Région du Québec
Compilation: Division des services économiques, MPO Région du Québec

TABLEAU 14

PRIX UNITAIRE MOYEN DES DEBARQUEMENTS (KG/$), PRINCIPALES ESPECES SELON LES FLOTTES DE PECHE AUX PELAGIQUES, ENGINS FIXES 1990 ET 1991

ESPECES	CORDIERS moins de 35 pieds		CORDIERS de 35 à 50 pieds	
	1990	1991	1990	1991
Morue	0.68	0.84	0.76	0.83
Aiglefin	–	–	–	–
Sébaste	0.22	0.43	–	–
Flétan atlantique	3.64	3.64	3.41	–
Plie	0.57	0.62	0.60	0.76
Flétan du Groenland	1.22	–	0.79	–
Autres pois. de fond	0.36	0.28	0.40	0.27
Hareng	0.23	0.27	0.19	0.23
Maquereau	0.33	0.33	0.25	0.25
Capelan	0.11	0.11	–	–
Saumon	9.33	–	–	–
Autres pélagiques	4.39	4.45	5.08	2.17
Pétoncles	–	–	–	–
Homard	4.44	5.48	4.07	5.76
Crevette	–	–	–	–
Crabe des neiges	–	–	–	–
Autres moll & crus	0.54	0.39	–	–
Autres items	–	0.07	–	0.07
Prix moyen par kg capturé	0.37	0.39	0.29	0.31

Source: Division de la statistique, MPO Région du Québec
Compilation: Division des services économiques, MPO Région du Québec

TABLEAU 15

REVENU DE TRÉSORERIE MOYEN
SELON LES FLOTTES DE PECHE AUX PELAGIQUES, AVEC ENGINS FIXES
1990 ET 1991

REVENU DE TRESORERIE	CORDIERS moins de 35 pieds 1990	1991	CORDIERS de 35 à 50 pieds 1990	1991
REVENUS				
Revenus de pêche	14325	14752	27515	31870
Autres revenus	–	–	500	500
Revenus totaux	$14 325	$14 752	$28 015	$32 370
COUTS				
Coûts d'opération fixes	507	480	2580	2329
Coûts d'entretien	820	821	6167	6385
Coûts d'engin	3445	3446	3522	3646
Coûts d'opération variables A	973	973	4977	5153
Coûts d'opération variables B	1561	923	4769	3480
Main-d'oeuvre	5063	5214	10877	12599
Frais financiers	502	502	1416	1416
Coûts totaux	$12 872	$12 359	$34 310	$31 762
REVENU DE TRESORERIE	$1 453	$2 393	($6 295)	($6 293)

LE CRABE DES NEIGES

2. LE CRABE DES NEIGES

Au Québec, trois flottes de pêche tirent principalement leurs revenus du crabe des neiges. En premier lieu, nous retrouvons les crabiers du Sud-Ouest du Golfe du Saint-Laurent, aussi désignés sous le nom de semi-hauturiers ou crabiers zone 12. Viennent ensuite les crabiers de la Basse Côte-Nord (zones 13, 14 et 15) ainsi que ceux de l'Estuaire et de la Moyenne Côte-Nord (zones 16 et 17). La carte de l'annexe D délimite les zones de pêche au crabe des neiges que ces flottes exploitent.

En 1991, ces trois flottes débarquent 9 967 tm de produits marins pour une valeur totale de près de 22,5 M$. Plus précisément, cela représente 4 093 tm et 9,5 M$ pour les crabiers du Sud-Ouest du Golfe, 4 319 tm et 10,7 M$ pour les crabiers de l'Estuaire et de la Moyenne Côte-Nord et finalement 602 tm et 2,2 M$ pour les crabiers de la Basse Côte-Nord. La majorité de ces débarquements sont réalisés au Québec à l'exception des crabiers du Sud-Ouest du Golfe et de la Zone 13 (Basse Côte-Nord) qui débarquent respectivement 9 et 5% de leur volume à l'extérieur de la province.

Figure 6

PORTRAIT ÉCONOMIQUE DE LA PECHE AU CRABE DES NEIGES, 1991

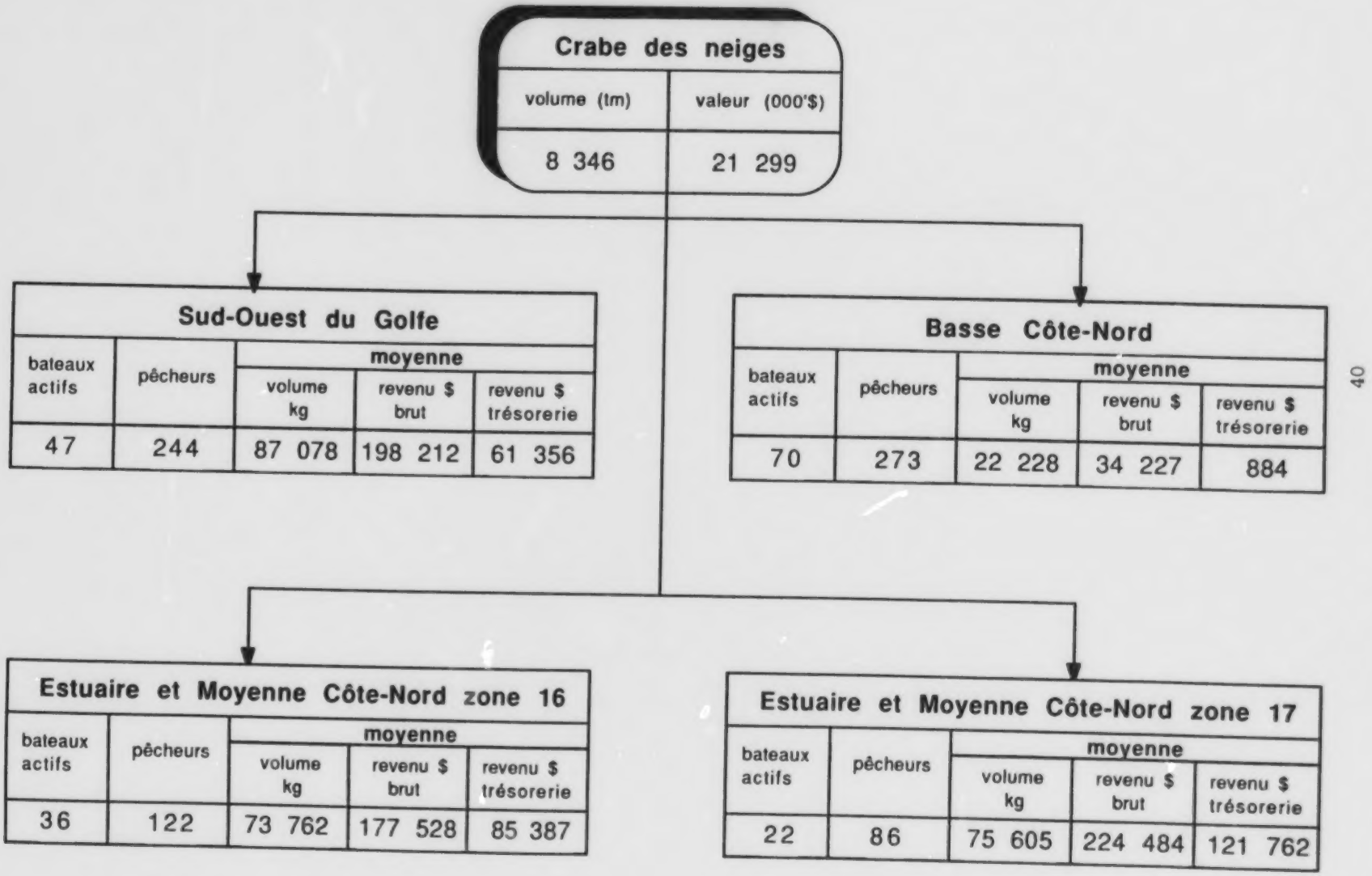

Sud-Ouest du Golfe

bateaux actifs	pêcheurs	moyenne		
		volume kg	revenu $ brut	revenu $ trésorerie
47	244	87 078	198 212	61 356

Basse Côte-Nord

bateaux actifs	pêcheurs	moyenne		
		volume kg	revenu $ brut	revenu $ trésorerie
70	273	22 228	34 227	884

Estuaire et Moyenne Côte-Nord zone 16

bateaux actifs	pêcheurs	moyenne		
		volume kg	revenu $ brut	revenu $ trésorerie
36	122	73 762	177 528	85 387

Estuaire et Moyenne Côte-Nord zone 17

bateaux actifs	pêcheurs	moyenne		
		volume kg	revenu $ brut	revenu $ trésorerie
22	86	75 605	224 484	121 762

2.1 Les crabiers du Sud-Ouest du Golfe[1]: **progression des débarquements de 41% en volume et de 51% en valeur par rapport à 1990.**

La flotte des crabiers du Sud-Ouest du Golfe regroupe 130 entreprises dont le port d'attache est au Québec et au Nouveau-Brunswick. En 1991, 47 entreprises, la majorité localisées du côté sud de la Gaspésie, constituent cette flotte au Québec. Notons que, comme par le passé, les résultats que nous publions ne concernent que les crabiers québécois. En 1991, les crabiers du Sud-Ouest du Golfe du Saint-Laurent ont débarqué pour 14 872 005 $ de produits marins qui se traduisent par un volume 4 093 tm. Cela correspond à une augmentation de 41% en volume et 51% en valeur par rapport à 1990. Au niveau provincial, ces crabiers débarquent 43% du volume de crabe des neiges en 1991, contre 36% en 1990.

En 1991, les crabiers du Sud-Ouest du Golfe ont intensifié leur effort de pêche puisque le nombre de voyages passe de 17 à 19,6. De ce fait, le nombre de jours en mer et de jours de pêche augmentent de respectivement 3,7 et 2,5 jours.

Cet accroissement de l'effort a permis aux débarquements d'atteindre, en 1991, une moyenne de 87 tm par entreprise, constitués à 88% de crabe des neiges. Cela représente sensiblement la même proportion qu'en 1990. Par contre, pour d'autres espèces, on observe certains changements. Ainsi, la proportion du total occupée par le poisson de fond augmente de 6 à 8% de 1990 à 1991, pendant que celle des pélagiques passe de 9 à 5% pour la même période. La valeur des débarquements connaît aussi une progression considérable, grimpant de 134 046 $ à 202 528 $ par entreprise. Le prix au débarquement du crabe des neiges, en moyenne de 2,53$/kg en 1991, se redresse de 0,10$/kg par rapport à 1990. Cette hausse de prix, jumelée à de plus grands volumes débarqués, permet d'élever la valeur des débarquements. Cependant, le prix demeure inférieur à celui observé en 1989 (2,76$/kg).

Résultat des hausses de volume et de valeur enregistrées durant l'année 1991, le revenu de trésorerie a presque triplé de 1990 à 1991, passant de 20 685 $ à 61 356 $. Ce nouveau revenu de trésorerie s'apparente à celui de 1989 où il égalait 59 089 $.

---

[1] Voir tableaux 16, 17, 18, 19 et 20

2.2 Les crabiers de la Basse Côte-Nord[1]: **débarquements de crabe des neiges en hausse de 77% par rapport à 1990.**

La flotte des crabiers de la Basse Côte-Nord est constituée de 70 entreprises actives en 1991, soit 9 de plus qu'en 1990. La zone 13 regroupe 41 entreprises, alors que les zone 14 et 15 totalisent respectivement 21 et 8 entreprises. En 1991, ces bateaux débarquent 9% du total québécois de crabe des neiges, contre 5% en 1990. Au total, les débarquements de cette flotte s'élèvent à 1 556 tm et 2 248 467 $, dont 49% en crabe des neiges.

Tout comme les crabiers de la zone 12, les crabiers de la Basse Côte-Nord voient leur effort de pêche s'élever sensiblement en 1991. De 35,2 voyages qu'il était en 1990, il atteint 40,7 voyages en 1991. Le nombre de jours en mer et de jours de pêche augmentent respectivement de 4,4 et 4,9 jours pour atteindre 48,1 et 44,6 jours.

Les débarquements de crabe des neiges sont en progression de 77% par rapport à 1990. Ils atteignent, en 1991, presque la moitié des débarquements totaux de cette flotte alors que l'année précédente, le crabe des neiges représentait seulement 20% des prises débarquées. Cependant, le volume moyen débarqué par entreprise chute pour une troisième année consécutive. Il n'est plus que de 22 tm en 1991 contre 31 tm en 1990 et 46 tm en 1989. Cette réduction de 29% en volume est surtout attribuable au poisson de fond dont le volume décline considérablement en un an. De plus, l'importance relative des pélagiques pour cette flotte s'amenuise quelque peu pendant que celle des mollusques et crustacés fait un bond de 73%. Toutefois, on assiste à une hausse de 16% de la valeur des captures, conséquence de plus grands débarquements de crabe des neiges. Le prix au débarquement du crabe des neiges n'augmente que de 0,03$/kg pour atteindre 2,13$/kg alors que celui de la morue s'élève à 0,77$/kg en 1991, une hausse de 0,20$/kg.

---

[1] Voir tableaux 16, 17, 18, 19 et 20

Les revenus de pêche des crabiers de la Basse Côte-Nord atteignent 34 227 $ en 1991, en hausse de 4 195 $ par rapport à 1990. Malgré une augmentation de l'effort de pêche et un prix relativement stable du crabe des neiges, ces crabiers réussissent à améliorer légèrement leur situation financière en débarquant davantage de crabe des neiges et moins de morue. En 1991, le revenu de trésorerie est de 884 $, comparé à des pertes d'opération de 3 284 $ en 1989 et 74 $ en 1990.

TABLEAU 16

EFFORT DE PECHE MOYEN
SELON LES FLOTTES DE PECHE AU CRABE DES NEIGES
1990 ET 1991

EFFORT DE PECHE	CRABIERS SUD-OUEST DU GOLFE		CRABIERS BASSE COTE-NORD	
	1990	1991	1990	1991
Nombre de bateaux actifs	47	47	61	70
Nombre de voyage	17.0	19.6	35.2	40.7
Nombre de jour en mer	31.0	34.7	44.5	48.1
Nombre de jour de pêche	24.6	27.1	39.7	44.6

Source: Division de la statistique, MPO Région du Québec
Compilation: Division des services économiques, MPO Région du Québec

TABLEAU 17

VOLUME MOYEN DEBARQUE (KG), PRINCIPALES ESPECES SELON LES FLOTTES DE PECHE AU CRABE DES NEIGES 1990 ET 1991

ESPECES	CRABIERS SUD-OUEST DU GOLFE 1990	CRABIERS SUD-OUEST DU GOLFE 1991	CRABIERS BASSE COTE-NORD 1990	CRABIERS BASSE COTE-NORD 1991
Morue	3294	3968	22314	9801
Aiglefin	–	–	–	–
Sébaste	–	56	145	15
Flétan atlantique	4	15	6	6
Plie	27	282	724	85
Flétan du Groenland	–	76	567	156
Autres pois. de fond	210	237	60	15
Hareng	5295	3273	286	196
Maquereau	36	946	15	261
Capelan	–	–	424	61
Saumon	–	–	7	16
Autres pélagiques	201	136	1	2
Pétoncles	–	–	515	527
Homard	–	2	–	11
Crevette	249	1816	–	–
Crabe des neiges	52613	76271	6194	10981
Autres moll & crus	–	–	–	96
Autres items	–	–	–	–
Grand total	61930	87078	31258	22228

Source: Division de la statistique, MPO Région du Québec
Compilation: Division des services économiques, MPO Région du Québec

TABLEAU 18

VALEUR MOYENNE DEBARQUEE ($), PRINCIPALES ESPECES SELON LES FLOTTES DE PECHE AU CRABE DES NEIGES 1990 ET 1991

ESPECES	CRABIERS SUD-OUEST DU GOLFE		CRABIERS BASSE COTE-NORD	
	1990	1991	1990	1991
Morue	2167	2891	12810	7567
Aiglefin	–	–	–	–
Sébaste	–	14	33	4
Flétan atlantique	11	52	24	34
Plie	16	208	406	59
Flétan du Groenland	–	46	671	180
Autres pois. de fond	62	108	35	22
Hareng	1152	758	62	41
Maquereau	8	219	5	46
Capelan	–	–	56	5
Saumon	–	–	30	69
Autres pélagiques	2662	2351	–	6
Pétoncles	–	–	547	579
Homard	–	12	–	56
Crevette	314	2565	–	–
Crabe des neiges	127653	193303	12991	23416
Autres moll & crus	–	–	–	37
Autres items	–	–	–	–
Grand total	134046	202528	27672	32121

TABLEAU 19

PRIX UNITAIRE MOYEN DES DÉBARQUEMENTS, PRINCIPALES ESPECES SELON LES FLOTTES DE PECHE AU CRABE DES NEIGES, ($/KG) 1990 ET 1991

ESPECES	CRABIERS SUD-OUEST DU GOLFE		CRABIERS BASSE COTE-NORD	
	1990	1991	1990	1991
Morue	0.66	0.73	0.57	0.77
Aiglefin	–	–	–	–
Sébaste	–	0.24	0.23	0.26
Flétan atlantique	2.66	3.56	4.40	6.16
Plie	0.60	0.74	0.56	0.70
Flétan du Groenland	0.76	0.61	1.18	1.16
Autres pois. de fond	0.29	0.46	0.59	1.44
Hareng	0.22	0.23	0.22	0.21
Maquereau	0.22	0.23	0.33	0.18
Capelan	–	–	0.13	0.08
Saumon	–	–	4.27	4.38
Autres pélagiques	13.27	17.34	0.34	2.81
Pétoncles	–	–	1.06	1.10
Homard	–	5.64	–	4.92
Crevette	1.26	1.41	–	–
Crabe des neiges	2.43	2.53	2.10	2.13
Autres moll & crus	–	–	–	0.39
Autres items	–	–	–	–
Prix moyen du kg capturé	2.16	2.33	0.89	1.45

Source: Division de la statistique, MPO Région du Québec
Compilation: Division des services économiques, MPO Région du Québec

TABLEAU 20

REVENU DE TRESORERIE
SELON LES FLOTTES DE PECHE AU CRABE DES NEIGES
1990 ET 1991

REVENU DE TRESORERIE	CRABIERS SUD–OUEST DU GOLFE		CRABIERS BASSE COTE–NORD	
	1990	1991	1990	1991
REVENUS				
Revenus de pêche	130883	198087	30032	34227
Autres revenus	125	125	–	–
Revenus totaux	$131 008	$198 212	$30 032	$34 227
COUTS				
Coûts d'opération fixes	13542	13542	1661	1661
Coûts d'entretien	6045	6766	1652	1785
Coûts d'engin	7656	8570	3160	3416
Coûts d'opération variables A	17871	20604	1241	1435
Coûts d'opération variables B	8169	9144	5094	5506
Main–d'oeuvre	41268	62458	16053	18295
Frais financiers	15772	15772	1245	1245
Coûts totaux	$110 323	$136 856	$30 106	$33 343
REVENU DE TRESORERIE	$20 685	$61 356	($74)	$884

Figure 6a

PORTRAIT DES CRABIERS DE LA BASSE COTE-NORD ,1991

Crabiers Basse Côte-Nord[1]		
bateaux actifs	total	
	volume tm	valeur 000'$
70	1 556	2 248

Crabiers zone 13		
bateaux actifs	moyenne	
	volume kg	valeur $
41	14 396	14 441

Crabiers zone 15		
bateaux actifs	moyenne	
	volume kg	valeur $
8	45 464	113 343

Crabiers zone 14		
bateaux actifs	moyenne	
	volume kg	valeur $
21	28 666	35 757

1 / Subdivisés en fonction des zones de pêche.

2.3 Les crabiers de l'Estuaire et de la Moyenne Côte-Nord[1]:

Cette flotte regroupe, encore cette année, 58 entreprises actives. 36 entreprises opèrent dans la moyenne Côte-Nord et 22 sont actives dans l'estuaire du Saint-Laurent. Elles génèrent des débarquements de 4 319 tm dont la valeur s'élève à 10,7 M$. En 1991, 91% des captures sont constituées de crabe des neiges, soit 4% de plus qu'en 1990. Ces crabiers débarquent 47% du total québécois de crabe des neiges.

2.3.1 Crabiers zone 16: **baisse des volume, valeur et revenu de trésorerie.**

En 1991, les débarquements des crabiers de la zone 16 s'élèvent à 2 655 tm, soit 61% du total pour l'Estuaire et la Moyenne Côte-Nord, en baisse de 768 tm (22%) par rapport à 1990. Ce fléchissement est principalement attribuable au crabe des neiges dont le volume chute, en moyenne, de 20 237 kg (24%) par entreprise. Au total, cette flotte débarque 28% du crabe au Québec.

Pour sa part, l'effort de pêche diminue de presqu'un voyage, 10,5 jours en mer et 5,5 jours de pêche. Le revenu de pêche chute à 177 528 $, conséquence de la baisse du volume débarqué et ce, malgré une hausse de prix de 0,19$/kg du crabe des neiges. Ainsi, le revenu de trésorerie subit un fléchissement de 23 204 $, se situant à 85 387 $ en 1991. Pour sa part, le ratio d'efficacité du revenu de trésorerie sur le revenu brut se maintient sensiblement puisqu'il est de 48% en 1991, contre 50% en 1990. Ces crabiers conservent ainsi la même efficacité dans leur pêche.

---

[1] Voir tableaux 21, 22, 23, 24 et 25

2.3.2 Crabiers zone 17: **le revenu de trésorerie grimpe de 48 373 $ à 121 762 $ en un an.**

Regroupant 22 entreprises, cette flotte débarque 19% du volume québécois de crabe des neiges. En moyenne, le crabe des neiges constitue 94% du volume débarqué pour chaque entreprise, comparativement à 76% en 1990. Fait à souligner, le volume débarqué de crabe des neiges a presque doublé entre 1990 et 1991, tandis que les prises de poisson de fond et de pélagiques occupent une moins grande part que par le passé. Ainsi, la proportion du poisson de fond sur le total passe de 14 à 3% en un an tandis que celle des pélagiques chute de 11 à 3%. Contrairement aux années 1989 et 1990, l'effort de pêche des crabiers de la zone 17 s'est intensifié. Il atteint 66,5 voyages, 68,1 jours en mer et 66,7 jours de pêche, en hausse d'environ 7% par rapport à 1990. Un tel effort de pêche se reflète sur le volume débarqué qui augmente de 50% en un an. Il s'élève, en 1991, à 75 605 kg par entreprise, pour une valeur de 190 814 $, une progression appréciable de 73% par rapport à 1990.

Les revenus de pêche et de trésorerie connaissent une hausse importante entre 1990 et 1991. Le revenu de pêche a pratiquement doublé tandis que le revenu de trésorerie passe de 48 373 $ à 121 762 $. L'accroissement des volumes débarqués explique cette progression car le prix au débarquement du crabe des neiges est demeuré stable pour se situer à 2,62$/kg. Pour sa part, le ratio d'efficacité du revenu de trésorerie sur le revenu brut grimpe de 38% en 1990 à 55% en 1991.

TABLEAU 21

EFFORT DE PECHE MOYEN
SELON LES FLOTTES DE PECHE AU CRABE DES NEIGES
1990 ET 1991

EFFORT DE PECHE	CRABIERS ESTUAIRE & MOYENNE COTE-NORD			
	ZONE 16		ZONE 17	
	1990	1991	1990	1991
Nombre de bateaux actifs	36	36	22	22
Nombre de voyage	47.9	47.1	61.9	66.5
Nombre de jour en mer	63.1	52.6	63.3	68.1
Nombre de jour de pêche	55.8	50.3	62.4	66.7

Source: Division de la statistique, MPO Région du Québec
Compilation: Division des services économiques, MPO Région du Québec

TABLEAU 22

VOLUME MOYEN DEBARQUE (KG), PRINCIPALES ESPECES SELON LES FLOTTES DE PECHE AU CRABE DES NEIGES 1990 ET 1991

ESPECES	CRABIERS ESTUAIRE & MOYENNE COTE-NORD ZONE 16		ZONE 17	
	1990	1991	1990	1991
Morue	3606	3494	687	497
Aiglefin	–	–	–	–
Sébaste	34	36	64	–
Flétan atlantique	17	1	30	272
Plie	1305	972	22	79
Flétan du Groenland	527	108	6141	1497
Autres pois. de fond	1	1	23	–
Hareng	2050	6	5284	2262
Maquereau	–	–	–	–
Capelan	–	–	–	–
Saumon	–	–	–	–
Autres pélagiques	–	–	14	22
Pétoncles	508	1101	–	–
Homard	–	231	–	1
Crevette	–	–	–	–
Crabe des neiges	86647	65910	37924	70926
Autres moll & crus	413	1902	186	50
Autres items	–	–	–	–
Grand total	95108	73762	50373	75605

Source: Division de la statistique, MPO Région du Québec
Compilation: Division des services économiques, MPO Région du Québec

TABLEAU 23

VALEUR MOYENNE DEBARQUEE ($), PRINCIPALES ESPECES SELON LES FLOTTES DE PECHE AU CRABE DES NEIGES 1990 ET 1991

ESPECES	CRABIERS ESTUAIRE & MOYENNE COTE-NORD			
	ZONE 16		ZONE 17	
	1990	1991	1990	1991
Morue	2093	2802	611	462
Aiglefin	–	–	–	–
Sébaste	11	14	26	–
Flétan atlantique	96	4	161	1308
Plie	976	744	20	75
Flétan du Groenland	657	154	7710	1950
Autres pois. de fond	1	1	7	–
Hareng	681	2	1721	1051
Maquereau	–	–	–	–
Capelan	–	–	–	–
Saumon	–	–	–	–
Autres pélagiques	–	–	68	117
Pétoncles	522	1217	–	–
Homard	–	1476	–	3
Crevette	–	–	–	–
Crabe des neiges	211435	173027	99637	185833
Autres moll & crus	266	1130	123	17
Autres items	–	–	–	–
Grand total	216737	180571	110084	190814

Source: Division de la statistique, MPO Région du Québec
Compilation: Division des services économiques, MPO Région du Québec

TABLEAU 24

PRIX UNITAIRE MOYEN DES DEBARQUEMENTS, PRINCIPALES ESPECES SELON LES FLOTTES DE PECHE AU CRABE DES NEIGES, ($/KG) 1990 ET 1991

ESPECES	CRABIERS ESTUAIRE & MOYENNE COTE-NORD			
	ZONE 16		ZONE 17	
	1990	1991	1990	1991
Morue	0.58	0.80	0.89	0.93
Aiglefin	–	–	–	–
Sébaste	0.31	0.39	0.42	–
Flétan atlantique	5.71	3.16	5.34	4.80
Plie	0.75	0.77	0.89	0.94
Flétan du Groenland	1.25	1.42	1.26	1.30
Autres pois. de fond	2.14	1.11	0.32	–
Hareng	0.33	0.33	0.33	0.46
Maquereau	–	–	–	–
Capelan	–	–	–	–
Saumon	–	–	–	–
Autres pélagiques	–	–	4.96	5.29
Pétoncles	1.03	1.11	–	–
Homard	–	6.39	–	5.09
Crevette	–	–	–	–
Crabe des neiges	2.44	2.63	2.63	2.62
Autres moll & crus	0.64	0.59	0.66	0.33
Autres items	–	–	–	–
Prix moyen du kg capturé	2.28	2.45	2.19	2.52

Source: Division de la statistique, MPO Région du Québec
Compilation: Division des services économiques, MPO Région du Québec

TABLEAU 25

REVENU DE TRESORERIE
SELON LES FLOTTES DE PECHE AU CRABE DES NEIGES
1990 ET 1991

REVENU DE TRESORERIE	CRABIERS ESTUAIRE & ZONE 16		MOYENNE COTE-NORD ZONE 17	
	1990	1991	1990	1991
REVENUS				
Revenus de pêche	214863	177528	128966	224484
Autres revenus	–	–	–	–
Revenus totaux	$214 863	$177 528	$128 966	$224 484
COUTS				
Coûts d'opération fixes	6342	6342	9234	9234
Coûts d'entretien	4118	3433	4009	4313
Coûts d'engin	13147	10959	11055	11893
Coûts d'opération variables A	8753	8607	9685	10405
Coûts d'opération variables B	7077	5899	6743	7254
Main-d'oeuvre	57174	47239	26675	46431
Frais financiers	9661	9661	13192	13192
Coûts totaux	$106 272	$92 141	$80 593	$102 723
REVENU DE TRESORERIE	$108 591	$85 387	$48 373	$121 762

AUTRES MOLLUSQUES ET CRUSTACÉS

Figure 7

PORTRAIT ÉCONOMIQUE DE LA PECHE

A LA CREVETTE, AU HOMARD ET AU PÉTONCLE, 1991

Crevettes	
volume (tm)	valeur 000'$
16 472	31 954

Homard	
volume (tm)	valeur 000'$
3 493	18 493

Pétoncles	
volume (tm)	valeur 000'$
2 514	2 845

Crevettiers

bateaux actifs	pêcheurs	moyenne		
		volume kg	revenu $ brut	revenu $ trésorerie
46	184	242 311	339 689	97 030

Pétoncliers

bateaux actifs	pêcheurs	moyenne		
		volume kg	revenu $ brut	revenu $ trésorerie
29	102	77 278	59 860	11 794

Homardiers des Iles-de-la-Madeleine

bateaux actifs	pêcheurs	moyenne		
		volume kg	revenu $ brut	revenu $ trésorerie
323	840	14 436	49 098	17 039

Homardiers de la Gaspésie

bateaux actifs	pêcheurs	moyenne		
		volume kg	revenu $ brut	revenu $ trésorerie
202	404	11 183	26 347	6 520

3. AUTRES MOLLUSQUES ET CRUSTACÉS

3.1 La crevette[1]: **mêmes volumes qu'en 1990, mais un revenu de trésorerie haussé de 77% en un an.**

L'exploitation de la crevette du golfe du Saint-Laurent est réservée aux 161 entreprises détentrices d'un permis de pêche pour cette espèce. Ce permis donne accès aux 5 stocks de crevettes[2] identifiés dans le golfe du Saint-Laurent et assujettis au même plan de gestion. Sur les 161 entreprises, 46 sont localisées au Québec en 1991, soit une de moins qu'en 1990. En 1991, les débarquements des crevettiers québécois s'élèvent à 11 146 tm, dont 81% de crevettes. Ceci constitue une baisse de 45 tm par rapport à 1990. Par contre, la valeur des captures augmente de 21% en 1991 pour se situer à 14,9 M$.

En 1991, les 46 entreprises augmentent, en moyenne, leur effort de pêche à 26,4 voyages, 158,6 jours en mer et 129,9 jours de pêche. Il s'agit d'une hausse de respectivement 19, 2 et 5% en un an.

On note peu de changements quant aux volumes débarqués par les entreprises de cette flotte en 1991. Ainsi, en moyenne, le volume débarqué pour chaque crevettier augmente de 2% pour atteindre 242 tm. Pour leur part, les captures de crevettes sont relativement stables puisqu'elles s'élèvent à 197 tm, une diminution d'environ 1% en un an. La proportion du total occupée par les pélagiques et le poisson de fond demeure sensiblement la même qu'en 1991. Toutefois, les prises de sébaste et de flétan du Groenland augmentent de respectivement 65 et 68% de 1990 à 1991. Cette dernière augmentation est en partie attribuable à l'introduction des Quotas Individuels Transférables dans cette flotte. Les QIT, par la planification des opérations qu'ils permettent, facilitent la diversification des prises.

---

[1] Voir tableaux 26, 27, 28, 29 et 30

[2] Une localisation des zones de pêche à la crevette est disponible à l'annexe E.

La valeur des débarquements moyens s'élève de 23% pour atteindre 323 304 $ en 1991 contre 261 901 $ en 1990. Cette hausse est principalement attribuable à la crevette dont le prix grimpe de 1,20 $ à 1,46$/kg entre 1990 et 1991, soit une hausse de 19%. De plus, le poisson de fond débarqué par cette flotte voient leur valeur progresser de 69% en un an, conséquence des prix plus élevés généralement enregistrés pour ce groupe d'espèces en 1991.

Le revenu de trésorerie a grandement bénéficié de la hausse moyenne de revenus des entreprises de cette flotte. Il passe de 54 900 $ en 1990 à 97 030 $ en 1991.

3.2 Le pétoncle[1]: **baisse de 23% des débarquements et de 43% du revenu de trésorerie en 1991.**

En 1991, 72 entreprises détiennent un permis régulier alors que 4 autres opèrent un permis exploratoire. Sur ce total, 37 entreprises, soit le même nombre qu'en 1990, orientent principalement leur activité sur la pêche du pétoncle. De ce nombre, on compte 29 entreprises actives, contre 26 en 1990. Elles réalisent 2 241 tm de débarquements, pour une valeur de 2 459 211 $. Presque tous les débarquements (99%) de cette flotte sont constitués de pétoncles.

Pour un nombre de voyages inférieurs en 1991, on note un peu plus de jours en mer et un peu moins de jours de pêche. Ainsi, les pétoncliers ont effectué 46 voyages, 83,2 jours en mer et 71,3 jours de pêche.

En moyenne, chaque entreprise a débarqué 77 278 kg de produits marins en poids vif, soit une baisse de 22 489 kg (23%) entre 1990 et 1991. Ces débarquements sont presque totalement constitués de pétoncle, bien que l'on note plus de débarquements de poisson de fond et de pélagiques qu'en 1990. Cependant, on est très loin des années 1986 à 1988 où ces débarquements représentaient 5 à 7% du total. L'augmentation de 5% du prix du pétoncle compense faiblement la baisse des volumes débarqués. Ainsi, la valeur moyenne se situe à 85 456 $, en baisse de 20% par rapport à 1990.

Les coûts totaux des pétoncliers sont 9% moins élevés en 1991 pendant que les revenus chutent de 18%. Par conséquent, il en résulte un revenu de trésorerie plus faible. Ce dernier connaît une baisse de 43% en 1991 car il se situe à 11 794 $ en 1991 contre 20 867 $ en 1990. Le ratio d'efficacité du revenu de trésorerie sur le revenu brut se situe à 20% en 1991, contre 20% en 1990.

---

[1] Voir tableaux 26, 27, 28, 29 et 30

TABLEAU 26

EFFORT DE PECHE MOYEN
SELON LES FLOTTES DE PECHE AUX MOLLUSQUES ET CRUSTACES
1990 ET 1991

EFFORT DE PECHE	CREVETTIERS		PETONCLIERS	
	1990	1991	1990	1991
Nombre de bateaux actifs	47	46	26	29
Nombre de voyage	22.1	26.4	49.7	46.0
Nombre de jour en mer	156.0	158.6	82.4	83.2
Nombre de jour de pêche	114.6	120.9	74.3	71.3

Source: Division de la statistique, MPO Région du Québec
Compilation: Division des services économiques, MPO Région du Québec

TABLEAU 27

VOLUME MOYEN DEBARQUE (KG), PRINCIPALES ESPECES SELON LES FLOTTES DE PECHE AUX MOLLUSQUES ET CRUSTACES 1990 ET 1991

ESPECES	CREVETTIERS		PETONCLIERS	
	1990	1991	1990	1991
Morue	26300	22638	8	4
Aiglefin	–	–	–	–
Sébaste	5327	8765	–	–
Flétan atlantique	368	717	–	44
Plie	2961	3377	–	1
Flétan du Groenland	2670	8384	–	240
Autres pois. de fond	11	443	–	1
Hareng	100	82	–	55
Maquereau	–	–	7	175
Capelan	–	30	–	–
Saumon	–	–	–	–
Autres pélagiques	44	1	–	–
Pétoncles	–	–	99753	76458
Homard	–	–	–	12
Crevette	200331	197309	–	–
Crabe des neiges	–	–	–	–
Autres moll & crus	–	565	–	283
Autres items	–	–	–	7
Grand total	238111	242311	99767	77278

Source: Division de la statistique, MPO Région du Québec
Compilation: Division des services économiques, MPO Région du Québec

TABLEAU 28

VALEUR MOYENNE DEBARQUEE ($), PRINCIPALES ESPECES SELON LES FLOTTES DE PECHE AUX MOLLUSQUES ET CRUSTACES 1990 ET 1991

ESPECES	CREVETTIERS		PETONCLIERS	
	1990	1991	1990	1991
Morue	15319	17700	5	4
Aiglefin	–	–	–	–
Sébaste	1166	2870	–	–
Flétan atlantique	953	2819	–	237
Plie	1607	2228	–	–
Flétan du Groenland	2038	9905	–	333
Autres pois. de fond	6	195	–	–
Hareng	22	23	–	24
Maquereau	–	–	3	57
Capelan	–	5	–	–
Saumon	–	–	–	–
Autres pélagiques	482	–	–	–
Pétoncles	–	–	105923	84580
Homard	–	–	–	109
Crevette	240308	287559	–	–
Crabe des neiges	–	–	–	–
Autres moll & crus	–	1	–	112
Autres items	–	–	–	–
Grand total	261901	323304	105931	85456

Source: Division de la statistique, MPO Région du Québec
Compilation: Division des services économiques, MPO Région du Québec

TABLEAU 29

PRIX UNITAIRE MOYEN DES DÉBARQUEMENTS, PRINCIPALES ESPECES SELON LES FLOTTES DE PECHE AUX MOLLUSQUES ET CRUSTACES, ($/KG) 1990 ET 1991

ESPECES	CREVETTIERS		PETONCLIERS	
	1990	1991	1990	1991
Morue	0.58	0.78	0.66	0.92
Aiglefin	–	–	–	–
Sébaste	0.22	0.33	–	–
Flétan atlantique	2.59	3.93	–	5.44
Plie	0.54	0.66	–	0.74
Flétan du Groenland	0.76	1.18	–	1.39
Autres pois. de fond	0.54	0.44	–	0.47
Hareng	0.22	0.28	–	0.44
Maquereau	–	0.60	0.39	0.32
Capelan	–	0.18	–	–
Saumon	–	–	–	–
Autres pélagiques	10.96	0.19	–	–
Pétoncles	–	–	1.06	1.11
Homard	–	–	–	8.82
Crevette	1.20	1.46	–	–
Crabe des neiges	–	–	–	–
Autres moll & crus	–	–	–	0.40
Autres items	–	–	–	–
Prix moyen du kg capturé	1.10	1.33	1.06	1.11

Source: Division de la statistique, MPO Région du Québec
Compilation: Division des services économiques, MPO Région du Québec

TABLEAU 30

REVENU DE TRESORERIE MOYEN
SELON LES FLOTTES DE PECHE AUX MOLLUSQUES ET CRUSTACÉS
1990 ET 1991

REVENU DE TRESORERIE	CREVETTIERS		PETONCLIERS	
	1990	1991	1990	1991
REVENUS				
Revenus de pêche	274880	339689	73443	59860
Autres revenus	–	–	–	0
Revenus totaux	$274 880	$339 689	$73 443	$59 860
COUTS				
Coûts d'opération fixes	21559	21559	2681	2681
Coûts d'entretien	12966	13182	4210	4251
Coûts d'engin	13953	14185	2770	2797
Coûts d'opération variables A	11046	13195	5111	4731
Coûts d'opération variables B	39807	40470	8532	8615
Main-d'oeuvre	82360	101778	23145	18864
Frais financiers	38290	38290	6127	6127
Coûts totaux	$219 980	$242 659	$52 576	$48 066
REVENU DE TRESORERIE	$54 900	$97 030	$20 867	$11 794

3.3 Le homard[1]

En 1991, 593 entreprises actives tirent leurs revenus de la pêche au homard, une diminution de 60 entreprises par rapport à 1990. Quatre flottes regroupent ces entreprises, soit celles de la Côte-Nord (57 entreprises), de l'Ile d'Anticosti (11 ent.), des Iles-de-la-Madeleine (323 ent.) et de la Gaspésie (202 ent.). Seules ces deux dernières flottes feront l'objet d'analyse dans le présent rapport, puisqu'elles sont responsables de plus de 92% des débarquements québécois de homard. L'an dernier, les quatres flottes de homardiers ont débarqué 7 070 tm de produits marins, dont 47% de homard, pour une valeur totale de 19,2 M$.

Nous ne pouvons passer sous silence l'implantation, en 1991, d'un plan conjoint pour les homardiers des Iles-de-la-Madeleine, une première dans le secteur des pêches au pays.

3.3.1 Les homardiers des Iles-de-la-Madeleine: **un revenu de trésorerie quadruplé en 1991.**

Regroupant 323 entreprises, soit 2 de moins qu'en 1990, la flotte des homardiers des Iles-de-la-Madeleine continue d'être la plus importante. Cette flotte débarque, en 1991, un volume de 4 663 tm, principalement formée de homard (55%) et de maquereau (37%). Aussi, 74% des débarquements de homard au Québec sont réalisés par ces homardiers en 1991, une hausse de 4% par rapport à 1990.

Malgré un effort de pêche inférieur d'environ 4% en 1991, les débarquements des homardiers des Iles-de-la-Madeleine s'accroissent de 13%, en moyenne. En effet, l'effort de 1991 se situe à 103,1 voyages, 100,9 et 98,7 jours en mer et de pêche.

Le volume moyen débarqué se situe à 14 436 kg, une hausse de 14% par rapport à 1990, alors que la valeur des débarquements augmente de 14 028 $, pour se situer à 44 177 $ en 1991. Les homardiers des Iles-de-la-Madeleine débarquent, en 1991, sensiblement la même proportion de homard qu'en 1990. Cependant, on observe que les prises de poisson de fond sont trois fois moins importantes qu'en 1990, tandis que celles des pélagiques augmentent de 62%. La valeur

[1] Voir tableaux 31, 32, 33, 34 et 35

des débarquements de cette flotte augmente de 47% en un an. Le prix au débarquement du homard en est grandement responsable, car il grimpe de 3,79$/kg en 1990 à 5,14$/kg en 1991, soit une augmentation de 36% en un an.

De tels résultats ne peuvent que se refléter sur le revenu de trésorerie. Ainsi, les revenus de pêche et de trésorerie passent de respectivement 33 567 $ et 3 839 $ en 1990 à 49 098 $ et 17 039 $ en 1991. Le ratio d'efficacité, obtenu en divisant le revenu de trésorerie par le revenu brut, s'améliore aussi. Il augmente de 11% à 35% entre 1990 et 1991.

3.3.2 Les homardiers de la Gaspésie: **hausse importante du revenu de trésorerie par rapport à 1990.**

En 1991, les homardiers de la Gaspésie voient leur nombre diminuer à 202 entreprises, contre 223 en 1990. Pour cette période, les débarquements générés par cette flotte correspondent à 19% du total québécois de homard, soit sensiblement la même proportion qu'en 1990. En 1991, des débarquements de 2 259 tm sont réalisés par la flotte des homardiers de la Gaspésie, ce qui totalise 4,2 M$ en valeur. Par rapport à 1990, nous assistons à une majoration de 7% en volume et 25% en valeur.

En 1991, les homardiers de la Gaspésie fournissent un effort de pêche similaire à celui de 1989 et légèrement supérieur à celui de 1990. Ainsi, 83,2 voyages et jours en mer ont été comptabilisés et le nombre de jours de pêche s'élève à 80,1 en 1991. Le volume moyen débarqué par entreprises est demeuré relativement stable l'an dernier. Toutefois, les débarquements moyens de homard diminuent à 3 258 kg en 1991, par rapport à 3 545 kg en 1990. La baisse de volume du homard est compensée, en volume, par la hausse des débarquements de poisson de fond et de pélagiques. En valeur, une hausse de 17% est observée car les débarquements de chaque entreprise ont généré, en moyenne, 20 694 $. Comme ce fut le cas pour les homardiers des Iles-de-la-Madeleine, le prix au débarquement du homard a grandement contribué à hausser la valeur des débarquements. Ainsi, le prix du homard augmente de 28% en 1991, pour se situer à 5,69$/kg.

Le revenu de trésorerie double entre 1990 et 1991, passant de 3 109 $ à 6 560 $. La hausse des prix au débarquement expliquent aisément cette hausse significative. Pour sa part, le ratio d'efficacité du revenu de trésorerie sur les revenus totaux passe de 15% en 1990 à 25% en 1991.

TABLEAU 31

EFFORT DE PECHE MOYEN
SELON LES FLOTTES DE PECHE AUX MOLLUSQUES ET CRUSTACES
1990 ET 1991

EFFORT DE PECHE	HOMARDIERS			
	Iles-de-la-Madeleine		Gaspésie	
	1990	1991	1990	1991
Nombre de bateaux actifs	320	323	189	202
Nombre de voyage	106.9	103.1	79.9	83.2
Nombre de jour en mer	104.5	100.9	79.9	83.2
Nombre de jour de pêche	102.3	98.7	77.0	80.1

Source 1990 et 1991: Coûts et Revenus 1989, Division des services économiques, MPO Région du Québec.

TABLEAU 32

VOLUME MOYEN DEBARQUE (KG), PRINCIPALES ESPECES SELON LES FLOTTES DE PECHE AUX MOLLUSQUES ET CRUSTACES 1990 ET 1991

ESPECES	HOMARDIERS			
	I-D-M		Gaspésie	
	1990	1991	1990	1991
Morue	1262	416	386	574
Aiglefin	–	–	–	–
Sébaste	–	–	–	–
Flétan atlantique	12	4	3	3
Plie	125	5	223	584
Flétan du Groenland	–	–	–	–
Autres pois. de fond	110	31	104	58
Hareng	181	24	5031	4571
Maquereau	3245	5315	1522	2122
Capelan	–	–	–	–
Saumon	–	–	–	–
Autres pélagiques	94	381	11	11
Pétoncles	352	229	–	–
Homard	7224	7952	3545	3258
Crevette	–	–	–	–
Crabe des neiges	–	–	5	–
Autres moll & crus	6	53	389	–
Autres items	–	25	3	1
Grand total	12613	14436	11221	11183

Source: Division de la statistique, MPO Région du Québec
Compilation: Division des services économiques, MPO Région du Québec

TABLEAU 33

VALEUR MOYENNE DEBARQUEE ($), PRINCIPALES ESPECES
SELON LES FLOTTES DE PECHE AUX MOLLUSQUES ET CRUSTACES
1990 ET 1991

ESPECES	HOMARDIERS			
	I-D-M		Gaspésie	
	1990	1991	1990	1991
Morue	876	321	299	510
Aiglefin	-	-	-	-
Sébaste	-	-	-	-
Flétan atlantique	49	17	12	14
Plie	94	4	132	384
Flétan du Groenland	-	-	-	-
Autres pois. de fond	36	9	50	29
Hareng	28	4	875	736
Maquereau	1048	1852	338	475
Capelan	-	-	-	-
Saumon	-	-	-	-
Autres pélagiques	256	711	6	4
Pétoncles	374	366	-	-
Homard	27381	40840	15722	18542
Crevette	-	-	-	-
Crabe des neiges	-	-	3	-
Autres moll & crus	8	40	214	-
Autres items	-	13	3	1
Grand total	30149	44177	17653	20694

Source: Division de la statistique, MPO Région du Québec
Compilation: Division des services économiques, MPO Région du Québec

TABLEAU 34

PRIX UNITAIRE MOYEN DES DEBARQUEMENTS, PRINCIPALES ESPECES SELON LES FLOTTES DE PECHE AUX MOLLUSQUES ET CRUSTACES, ($/KG) 1990 ET 1991

ESPECES	HOMARDIERS			
	I-D-M		Gaspésie	
	1990	1991	1990	1991
Morue	0.69	0.77	0.77	0.89
Aiglefin	0.79	0.89	–	–
Sébaste	–	–	–	–
Flétan atlantique	4.00	3.94	3.94	3.91
Plie	0.75	0.69	0.59	0.66
Flétan du Groenland	–	–	–	–
Autres pois. de fond	0.32	0.28	0.48	0.50
Hareng	0.16	0.18	0.17	0.16
Maquereau	0.32	0.35	0.22	0.22
Capelan	–	–	–	–
Saumon	–	–	–	–
Autres pélagiques	2.71	1.87	0.55	0.33
Pétoncles	1.06	1.59	–	–
Homard	3.79	5.14	4.44	5.69
Crevette	–	–	–	–
Crabe des neiges	–	–	0.55	–
Autres moll & crus	1.21	0.76	0.55	–
Autres items	–	1.92	1.00	1
Prix moyen du kg capturé	2.39	3.06	1.52	1.85

Source: Division de la statistique, MPO Région du Québec
Compilation: Division des services économiques, MPO Région du Québec

TABLEAU 35

REVENU DE TRESORERIE MOYEN
SELON LES FLOTTES DE PECHE AUX MOLLUSQUES ET CRUSTACES
1990 ET 1991

REVENU DE TRESORERIE	HOMARDIERS			
	I-D-M		Gaspésie	
	1990	1991	1990	1991
REVENUS				
Revenus de pêche	33567	49098	21171	26347
Autres revenus	–	–	–	–
Revenus totaux	$33 567	$49 098	$21 171	$26 347
COUTS				
Coûts d'opération fixes	1983	1983	1116	1116
Coûts d'entretien	3241	3127	1540	1603
Coûts d'engin	3476	3354	3428	3568
Coûts d'opération variables A	6474	6246	2373	2470
Coûts d'opération variables B	3447	3326	2238	2329
Main-d'oeuvre	6304	9220	5981	7444
Frais financiers	4803	4803	1297	1297
Coûts totaux	$29 728	$32 059	$17 974	$19 826
REVENU DE TRESORERIE	$3 839	$17 039	$3 197	$6 520

AUTRES FLOTTES

Figure 8

PORTRAIT DES AUTRES FLOTTES DE PECHE, 1991

Autres

volume (tm)	valeur (000'$)
27 544	32 626

Bateaux > 100 pieds

bateaux actifs	moyenne	
	volume kg	valeur $
11	1 975 036	2 278 159

Buccin

bateaux actifs	moyenne	
	volume kg	valeur $
22	36 000	15 538

Ligne à main

bateaux actifs	moyenne	
	volume kg	valeur $
29	2 526	2 298

Débarquements sans bateau

bateaux actifs	total	
	volume kg	valeur $
—	765 457	1 768 971

Bateaux Hors-Québec

bateaux actifs	moyenne	
	volume kg	valeur $
90	18 854	14 782

Débarquements insuffisants

bateaux actifs	total	
	volume kg	valeur $
142	356 304	258 169

4. AUTRES FLOTTES ET AUTRES ESPECES VISÉES[1]

Cette section trace un portrait sommaire des flottes pour lesquelles nous n'avons pu analyser la performance pour 1991. Comme par le passé, le manque d'informations financières sur ces entreprises ne nous permet pas d'estimer les résultats de 1991. Cependant, nous disposons de données clairement identifiables sur les opérations de pêche de ces flottes.

4.1 Les bateaux de plus de 100 pieds

En 1991, les 11 entreprises regroupées dans cette section débarquent au total 21 725 tm de produits marins d'une valeur de 25 059 749 $. Parmi celles-ci, 6 entreprises pêchent exclusivement de la crevette tandis que les 5 autres débarquent du poisson de fond, principalement du sébaste. Pour l'ensemble de la flotte, le volume moyen par entreprise augmente légèrement car il se situe à 1 975 tm en 1991. Par contre, la valeur moyenne croît de 62% en un an pour s'élever à 2 278 159 $ par entreprise en 1991.

4.2 La flotte de pêche au buccin

La flotte de buccin continue de voir ses effectifs augmenter en 1991. On retrouve ainsi 22 entreprises pour lesquelles le buccin est l'espèce principale, alors qu'on en dénombrait 10 en 1990 et une seule en 1989. Au total, les débarquements de cette flotte s'élèvent à 792 tm et 341 832 $, soit une moyenne de 36 000 kg et 15 538 $ par entreprise. Par rapport à 1990, cela constitue une hausse de 45% en volume et 22% en valeur.

4.3 La flotte de pêche à la ligne à main

En 1991, 29 entreprises utilisent ce type d'engin de pêche, soit 5 de plus qu'en 1990. La morue et les pélagiques représentent respectivement 68 et 30% des débarquements de cette flotte. Ils

---

[1] Voir figure 8

s'élèvent à 73 tm et 66 632 $ en 1991. En moyenne, chaque entreprise capture 2 526 kg de produits marins, une baisse de 49% par rapport à 1990. Pour la même période, la valeur moyenne des prises diminue de 11% pour se situer à 2 298 $ par entreprise.

4.4 Les débarquements sans bateaux

Cette catégorie regroupe certaines espèces dont la pêche n'implique pas nécessairement l'utilisation d'un bateau puisqu'elle s'effectue principalement à partir du rivage. En 1991, les débarquements enregistrés sous cette catégorie totalisent 765 tm, pour une valeur de 1 768 971 $. La mye et l'anguille constituent 70% de ces débarquements en 1991, contre 64% en 1990.

4.5 Les bateaux hors Québec

En 1991, 90 entreprises enregistrées dans une autre province ont effectué au moins un débarquement au Québec, contre 112 en 1990. La majorité d'entre elles ont leur port d'attache sur la côte ouest de Terre-Neuve et au nord du Nouveau-Brunswick. Les débarquements de ces entreprises s'élèvent, en 1991, à 17 tm, soit la même quantité qu'en 1990. Ils sont principalement constitués de poisson de fond et de crevette. En 1991, la valeur de ces débarquements est de 1,3 M$.

4.6 Les débarquements insuffisants

Les entreprises qui débarquent moins de 25% de la valeur moyenne de leur flotte sont regroupées dans cette catégorie. En 1991, 142 entreprises n'ont pas satisfait à cette règle, soit 56 de moins qu'en 1990. Leurs débarquements atteignent 356 tm et 258 169 $ en 1991, une baisse de 50% en volume et 32% en valeur depuis 1990.

ANNEXES

ANNEXE A

Méthodologie d'estimation des résultats financiers de chacune des flottes de pêche pour les années inter-échantillonnales

La méthodologie d'estimation des résultats financiers des différentes flottes de pêche du Québec pour 1991 est fondée sur l'utilisation d'une matrice d'impact dont le fonctionnement est régi par la règle de trois.

L'idée de base est d'identifier chacune des variables ayant une influence sur les résultats financiers des flottes et de permettre à la matrice d'impact de les prendre en considération. Ainsi, la matrice d'impact développée pour les fins du présent travail permet de tenir compte de changements dans les variables suivantes:

- volume débarqué par espèce;

- prix aux débarquements pour chacune des espèces;

- nombre de bateaux actifs dans chacune des flottes;

- effort de pêche moyen de chacune des flottes.

A partir des résultats obtenus par enquête auprès de 352 propriétaires de bateaux de pêche du Québec en 1989, la Division des services économiques a analysé la situation financière de 16 flottes de pêche du Québec. Ces flottes sont:

- les chalutiers de poisson de fond de moins de 50 pieds;

- les chalutiers de poisson de fond de 50 à 65 pieds;

- les senneurs écossais;

- les cordiers de moins de 35 pieds à poisson de fond;

- les cordiers de moins de 35 pieds aux pélagiques;

- les cordiers de 35 à 49 pieds 11 pouces à poisson de fond;

- les cordiers de 35 à 49 pieds 11 pouces aux pélagiques;

- les cordiers de 50 pieds et plus;

- les crabiers du sud-ouest du golfe Saint-Laurent;

- les crabiers côtiers de l'estuaire du Saint-Laurent et de la Moyenne Côte-Nord zone 16;

- les crabiers côtiers de l'estuaire du Saint-Laurent et de la Moyenne Côte-Nord zone 17;

- les crabiers de la Basse Côte-Nord;

- les crevettiers du Québec;

- les homardiers des Iles-de-la-Madeleine;

- les homardiers de la Gaspésie;

- les pétoncliers du Québec.

1. ESTIMATION DES RÉSULTATS 1991

1.1 Revenus de pêche

L'estimation des revenus de pêche pour 1991 tient compte des variations dans le nombre de bateaux actifs, dans le volume et la valeur des débarquements par espèce.

Pour chacune des flottes, on calcule tout d'abord le volume et la valeur des débarquements par espèce pour les années 1989 et 1991. En utilisant le nombre de bateaux actifs pour chacune de ces deux années, on détermine le volume et la valeur moyenne des débarquements par espèce par bateau. Ces données nous permettent d'obtenir la variation (en %) dans le volume des débarquements, ainsi que le prix unitaire aux débarquements obtenu pour chaque espèce. On utilise ensuite les formules suivantes afin de calculer, pour notre échantillon, le volume et la valeur des débarquements de chaque espèce pour 1991.

a) Volume:

$$(\text{Volume}_i\ 91)^e = (\text{Volume}_i\ 89)^e * (1 + (\#\text{Volume}_i)^p) \qquad (1)$$

où $(\text{Volume}_i\ 91)^e$ = Volume moyen débarqué pour l'espèce i en 1991 par l'échantillon.

$(\text{Volume}_i\ 89)^e$ = Volume moyen débarqué pour l'espèce i en 1989 par l'échantillon.

$(\#\text{Volume}_i)^p$ = Variation (en %) de 1989 à 1991 dans le volume moyen débarqué pour l'espèce i, par la population.

^{e} = échantillon ^{p} = population

b) Valeur:

$$(\text{Valeur}_i\ 91)^e = (\text{Volume}_i\ 91)^e * (\text{Prix}_i\ 91)^p \qquad (2)$$

où $(\text{Valeur}_i\ 91)^e$ = Valeur moyenne débarquée pour l'espèce i en 1991 par l'échantillon.

$(\text{Prix}_i\ 91)^p$ = Valeur unitaire des débarquements de la population, pour l'espèce i, en 1991.

La sommation des "$(\text{Valeur}_i\ 91)^e$" obtenues par espèce donne le total des revenus de pêche de l'entreprise moyenne pour 1989.

1.2 Coûts d'opération

Les coûts d'opération quant à eux, sont sujets aux variations dans l'effort de pêche. La définition détaillée des coûts d'opération ne sera abordée que dans le cas où la méthodologie utilisée nous oblige à regrouper les coûts de façon différente de ce que l'on retrouve à l'ANNEXE C. Nous nous contenterons donc ici d'expliquer les calculs utilisés pour estimer les coûts d'opération de l'année 1991.

a) Coûts fixes d'opération

Comme leur nom l'indique, ces coûts ne sont pas reliés à l'effort de pêche déployé d'une année à l'autre, ni des variations dans les prix aux débarquements; ils sont considérés comme constants à court terme. Ils ont donc été reportés de 1989 à l'année 1991.

b) Coûts d'entretien

Les coûts d'entretien sont considérés comme pouvant varier en lien avec l'utilisation plus ou moins intensive du bateau. En conséquence, ils varient en fonction du nombre moyen de jours en mer. La formule utilisée est la suivante:

$$(\text{Coûts d'ent.91})^e = (\text{Coûts d'ent. 89})^e * (1 + (\#\text{Jours mer})^p) \qquad (3)$$

où $(\text{Coûts d'ent. 91})^e$ = Coûts d'entretien de l'échantillon pour 1991.

$(\text{Coûts d'ent. 89})^e$ = Coûts d'entretien de l'échantillon pour 1989.

$(\#\text{Jour mer})^p$ = Variation (en %) de 1989 à 1991 dans le nombre moyen de jours en mer de la population.

c) Coûts d'engin

Les coûts d'engin pour l'année 1991 sont estimés de la même façon que pour les coûts d'entretien. Ils sont fonction de la variation dans le nombre moyen de jours en mer de la flotte. Il suffit de remplacer les coûts d'entretien par les coûts d'engin dans l'équation (3).

d) Coûts d'opération variables

Les coûts d'opération variables ont été divisés en deux catégories afin de différencier les coûts qui sont fonction du nombre de voyages, des coûts qui sont fonction du nombre de jours en mer.

- **Coûts variables A**

Ces coûts sont fonction du nombre moyen de voyages. Les coûts que l'on retrouvent dans cette catégorie sont les frais de glace et de sel, les frais d'appât, les coûts de main-d'oeuvre à quai, ainsi que tous les coûts variables reliés à l'utilisation des équipements, des installations et des véhicules localisés à quai. La formule utilisée dans le calcul est la suivante:

$$(\text{Coûts A 91})^e = (\text{Coûts A 89})^e * (1 + (\#\text{voyages})^p) \qquad (4)$$

où $(\text{Coûts A 91})^e$ = Coûts variables qui sont fonction des voyages de pêche, pour l'échantillon en 1991.

$(\text{Coûts A 89})^e$ = Coûts variables qui sont fonction des voyages de pêche, pour l'échantillon en 1989.

$(\#\text{voyage})^p$ = Variation (en %) de 1989 à 1991 dans le nombre moyen de voyages de pêche de la population

- **Coûts variables B**

Ces coûts varient en rapport avec le nombre de jours passés en mer. Les coûts considérés dans cette catégorie sont les coûts des produits pétroliers et les provisions. La formule d'estimation est la suivante:

$$(\text{Coûts B 91})^e = (\text{Coûts B 89})^e * (1 + (\#\text{Jours mer})^p) \qquad (5)$$

où $(\text{Coûts B 91})^e$ = Coûts variables qui sont fonction des jours en mer, pour l'échantillon en 1991.

$(\text{Coûts B 89})^e$ = Coûts variables qui sont fonction des jours en mer, pour l'échantillon en 1989.

$(\#\text{jour mer})^p$ = Variation (en %) de 1989 à 1991 dans le nombre moyen de jours en mer de la population.

e) Coûts de main-d'oeuvre

La majorité des équipages de pêche sont rémunérés en fonction d'un certain pourcentage de la valeur des débarquements. En conséquence, les coûts de main-d'oeuvre sont calculés en fonction d'un pourcentage fixe de 1989 à 1991, de la valeur des débarquements. On y retrouve les coûts nets de rémunération de l'équipage (excluant le capitaine), ainsi que les contributions de l'employeur à la CSST et à l'assurance-chômage. La formule utilisée est donc la suivante:

$$(\text{M-O } 91)^e = (\text{Revenus } 91)^e * ((\text{M-O } 89)^e / (\text{Revenus } 89)^e) \quad (6)$$

où $(\text{M-O } 91)^e$ = Coûts de main-d'oeuvre de l'échantillon pour 1991.

$(\text{M-O } 89)^e$ = Coûts de main-d'oeuvre de l'échantillon pour 1989.

$(\text{Revenus } 91)^e$ = Revenus de pêche de l'échantillon pour 1991.

$(\text{Revenus } 89)^e$ = Revenus de pêche de l'échantillon pour 1989

f) Frais financiers

Les frais financiers comprennent les coûts d'intérêt et de remboursement sur le capital emprunté. Ces coûts sont gardés constants dans le calcul du revenu de trésorerie afin d'éliminer toute variation dans le revenu de trésorerie découlant d'un changement dans le remboursement de la dette.

L'année de base utilisée est 1989. Il s'agit de la dernière année pour laquelle nous disposons de renseignements détaillés, provenant d'une enquête directe auprès des pêcheurs-propriétaires sur la performance financière des flottes de pêche du Québec.

ANNEXE B

Définitions des flottes

Chalutiers de moins de 50 pieds.

Cette flotte de chalutiers est constituée des bateaux détenant un permis de pêche de poisson de fond avec un engin mobile et ayant une longueur hors-tout se situant en bas de 49 pieds 11 pouces. De plus, 50% ou plus de la valeur de leurs débarquements provient des espèces de fond. Les senneurs écossais sont exclus de cette flotte.

Chalutiers de 50 à 65 pieds.

Cette flotte de chalutiers est constituée des bateaux détenant un permis de pêche de poisson de fond avec un engin mobile et ayant une longueur hors-tout se situant entre 50 et 64 pieds 11 pouces. De plus, 50% ou plus de la valeur de leurs débarquements provient des espèces de fond. Les senneurs écossais sont exclus de cette flotte.

Senneurs écossais

La flotte de senneurs écossais est constituée des bateaux détenant un permis de pêche de poisson de fond avec engin mobile, ayant principalement utilisé comme engin une senne écossaise et dont la principale source de revenu provient des débarquements de poisson de fond.

Cordiers de moins de 35 pieds

Les flottes de cordiers de moins de 35 pieds sont constituées de bateaux détenant un permis de pêche au poisson de fond ou aux pélagiques avec engin fixe à corde (filet maillant, palangre, fascine, trappe) et dont la principale source de revenu est liée à l'utilisation de cet engin. La longueur hors-tout de ces bateaux ne dépasse pas 34 pieds 11 pouces.

Cordiers de 35 pieds à 50 pieds

La flotte de cordiers de 35 à 50 pieds est constituée de bateaux détenant un permis de pêche au poisson de fond ou aux pélagiques avec engin fixe à corde (filet maillant, palangre, fascine, trappe) et dont la principale source de revenu est liée à l'utilisation de cet engin. La longueur hors-tout de ces bateaux se situe entre 35 pieds et 49 pieds 11 pouces.

Cordiers de 50 pieds et plus

La flotte de cordiers de 50 pieds et plus est constituée de bateaux détenant un permis de pêche avec engin fixe à corde (filet maillant, palangre, fascine, trappe) et dont la principale source de revenu est liée à l'utilisation de cet engin. La longueur hors-tout de ces bateaux est de 50 pieds et plus. De plus, 50% ou plus de la valeur de leurs débarquements provient des espèces de fond.

Crabiers de la Basse Côte-Nord

La flotte de crabiers de la Basse Côte-Nord est constituée de bateaux détenant un permis de pêche au crabe des neiges pour les zones de gestion 13, 14 et 15 (de Kégaska à Lourdes-de-Blanc-Sablon) et dont le principal revenu de pêche découle de l'utilisation de ce permis.

Crabiers de l'Estuaire et de la Moyenne Côte-Nord

La flotte de crabiers de l'Estuaire et de la Moyenne Côte-Nord est constituée des bateaux détenant un permis de pêche au crabe des neiges pour les zones de gestion 16 et 17 et dont le principal revenu découle de l'utilisation de ce permis.

Crabiers du sud-ouest du Golfe

La flotte de crabiers du sud-ouest du Golfe est constituée des bateaux détenant un permis de pêche au crabe des neiges pour la zone de gestion 12 et dont le principal revenu découle de l'utilisation de ce permis.

Crevettiers

La flotte de crevettiers du Québec est constituée des bateaux détenant un permis de pêche à la crevette et dont l'activité principale de pêche est l'exploitation de cette espèce.

Homardiers

La flotte de homardiers est constituée des bateaux détenant un permis de pêche au homard et dont le principal revenu découle de l'utilisation de ce permis. On subdivise cette flotte en quatre régions: les Iles-de-la-Madeleine, la Gaspésie, la Côte-Nord et l'Ile d'Anticosti.

Pétoncliers

La flotte de pétoncliers est constituée des bateaux détenant un permis de pêche au pétoncle et dont le principal revenu découle de l'utilisation de ce permis.

ANNEXE C

Méthodologie de calcul du revenu de trésorerie des flottes de pêche du Québec

Le calcul du revenu de trésorerie exprime les résultats financiers des différentes flottes, en tenant compte des déboursés effectués dans le cours des opérations de l'entreprise de pêche. Le revenu de trésorerie ne tient pas compte de l'usure des actifs; il considère plutôt les remboursements d'emprunts effectués durant l'année étudiée. Pour ce faire, nous formulons l'hypothèse que le propriétaire s'est acquitté de toutes ses obligations durant l'année (à l'exception des frais financiers où les paiements effectifs sont considérés).

Le **REVENU DE TRÉSORERIE** est calculé comme suit:

REVENU TOTAL moins

- Coûts d'opération variables
- Coûts d'entretien et de réparation
- Coûts d'engins
- Coûts d'opération fixes (excluant les intérêts)
- Main-d'oeuvre
- Frais financiers

Où

Le **revenu total** correspond à la somme des revenus provenant de la vente de poisson et des autres revenus découlant de l'utilisation des actifs à des fins reliées aux opérations de l'entreprise de pêche.

Les **coûts d'opération variables** comprennent les produits pétroliers, les appâts, la glace, le sel, les provisions, les cotisations à l'assurance-chômage (part de l'employeur), les cotisations à la CSST, les coûts de main-d'oeuvre (excluant les

salaires de l'équipage), ainsi que tous les autres coûts reliés directement aux opérations de pêche (ex.: gants, vêtements cirés, couteaux, etc.) en incluant les coûts variables reliés à l'utilisation des autres actifs que le bateau (véhicules, installations et équipements).

Les **coûts d'entretien et de réparation** comprennent tous les coûts encourus pour maintenir les actifs de l'entreprise (incluant les véhicules, installations et équipements utilisés à terre) en bon état de fonctionnement. Ils ne comprennent cependant pas les coûts reliés à l'entretien et à la réparation des engins.

Les **coûts d'engins** comprennent l'acquisition nette (achat-vente) d'engins de pêche ainsi que les coûts d'entretien et de réparation de ces engins.

Les **coûts d'opération fixes** comprennent les primes d'assurance, les coûts de location d'équipements identifiables au bateau ou aux engins, les frais de remisage du bateau (incluant les coûts de halage et de lancement), les droits de quai, les frais d'enregistrement du bateau, des permis de pêche, des permis d'opération des radios, les frais d'administration et tous les autres frais fixes annuels, incluant ceux reliés aux autres actifs (véhicules, installations et équipements).

La **main-d'oeuvre** correspond au salaire des membres d'équipage (excluant le capitaine) après déduction de leur part des dépenses d'opération.

Les **frais financiers** comprennent le paiement des intérêts sur les emprunts ainsi que les paiements de remboursement du capital emprunté.

Finalement, le **revenu de trésorerie** correspond au montant disponible pour le propriétaire, après paiement de toutes les dépenses, pour se payer un salaire (lorsqu'il est lui-même capitaine sur son bateau) et pour couvrir le risque pris en investissant dans le secteur des pêches. Il est à noter que le revenu de trésorerie est peut-être surestimé. En effet, les achats d'engins et certaines dépenses d'entretien ont pu être financés soit par des emprunts ou par des argents provenant des années antérieures, n'occasionnant ainsi aucune sortie d'argent provenant de l'exercice courant.

Carte 1: Localisation des zones de pêche au crabe des neiges

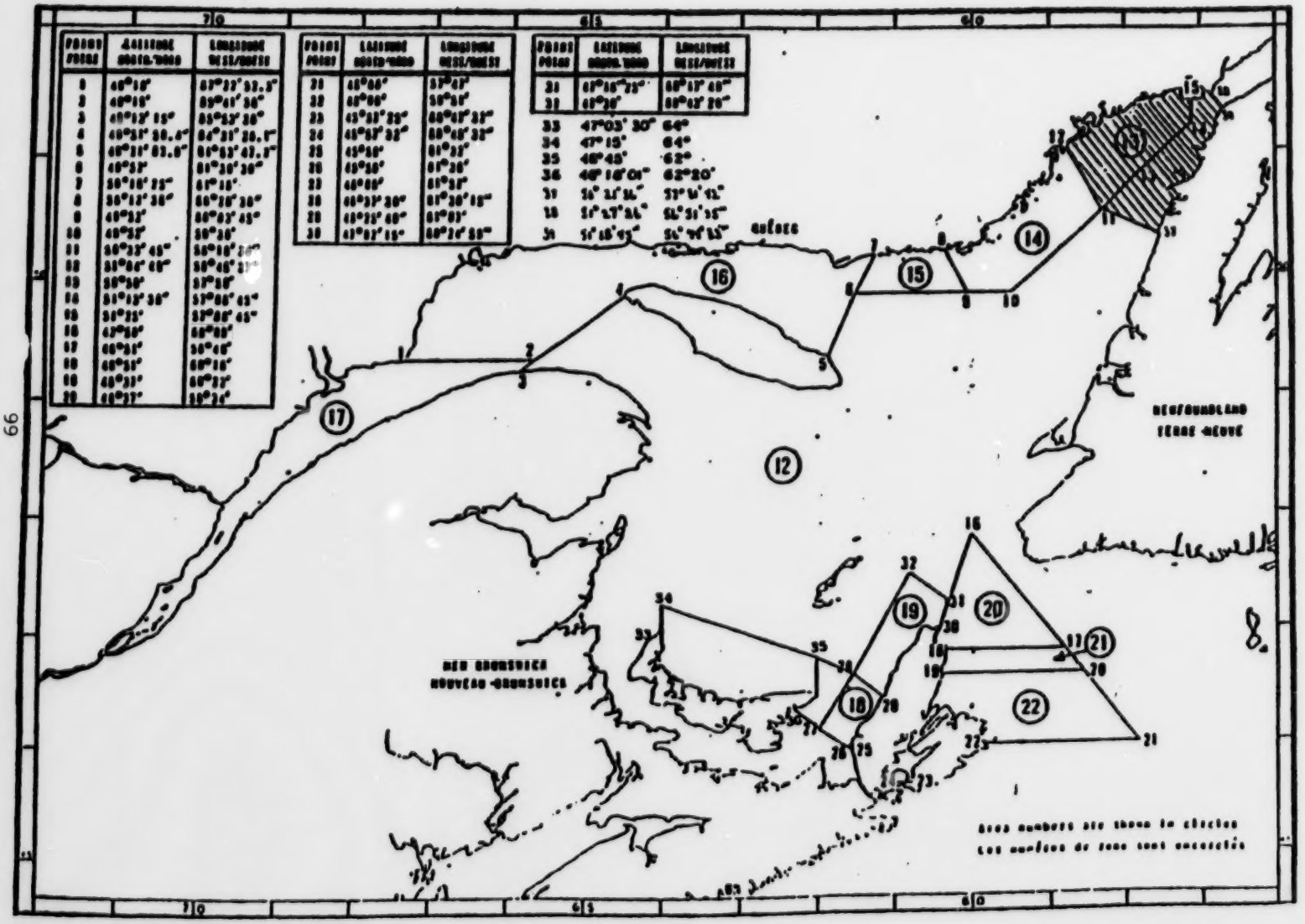

Annexe D

Carte 2: Localisation des zones de pêche à la crevette

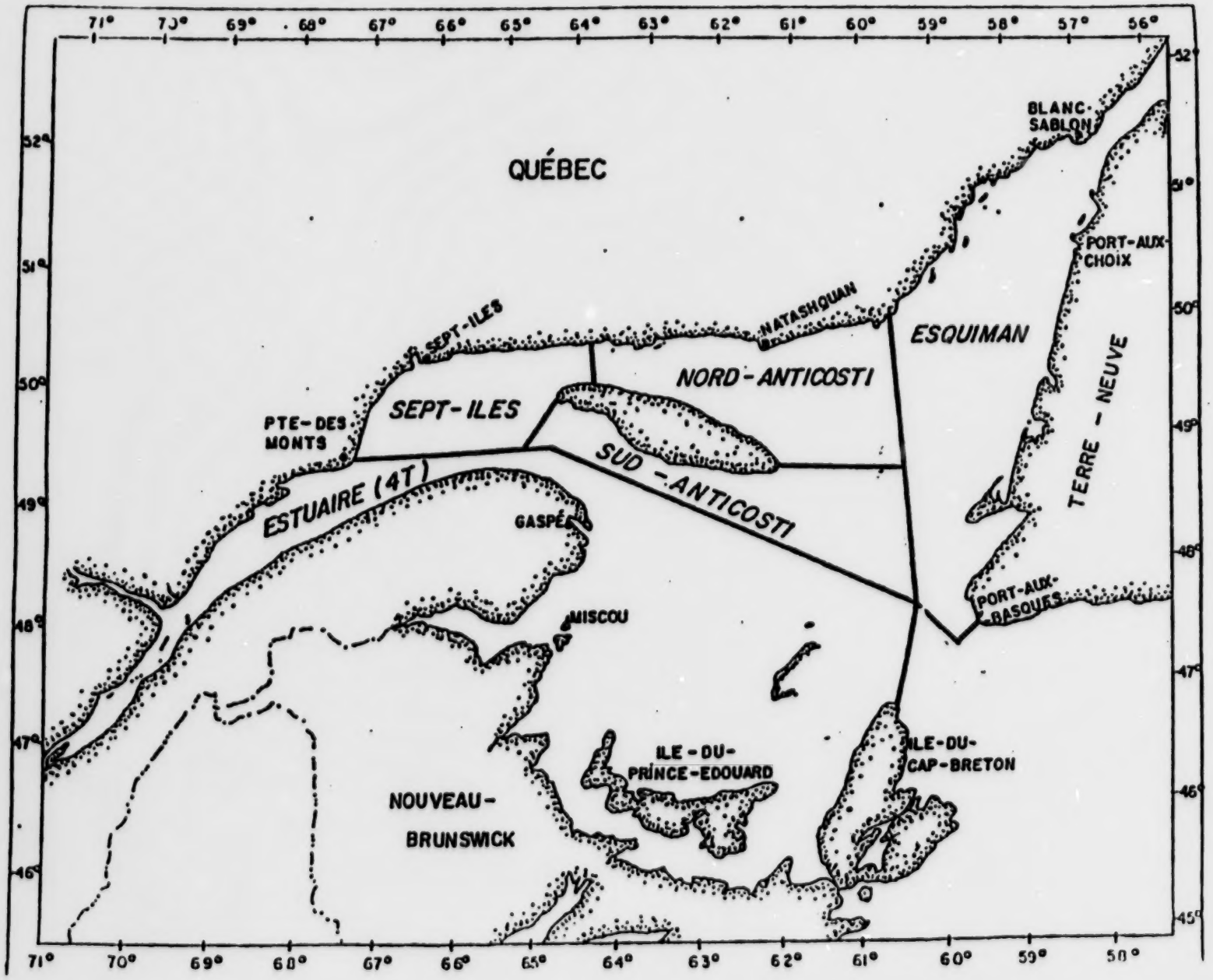

D I V I S I O N D E S S E R V I C E S
E C O N O M I Q U E S

E C O N O M I C S E R V I C E S
D I V I S I O N

Ministère des Pêches et des Océans - Région du Québec
Department of Fisheries and Oceans - Quebec Region

(OCTOBRE 1992)

Liste des rapports d'étude

1982

82-1 Répertoire des programmes d'aide gouvernementale à l'industrie des pêches au Québec; 101 pages (non disponible).

1983

83-1 Processus d'évaluation et de prise de décision pour l'attribution des permis de pêche pour les bateaux de 45 pieds et plus; Document de travail; 13 pages; (non disponible).

83-2 Répertoire des programmes d'aide gouvernementale à l'industrie des pêches au Québec; 183 pages (non disponible).

1984

84-1 Répertoire des programmes d'aide gouvernementale destinés à l'industrie des pêches maritimes du Québec; ISBN-0-662-92919-5; 67 pages (non disponible).

84-2 Simulation comptable du pêcheur côtier; 15 pages (non disponible).

84-3 Simulation comptable du pêcheur hauturier; 15 pages (non disponible).

List of studies

1982

82-1 -

1983

83-1 -

83-2 -

1984

84-1 Guide to Government Assistance Programs for the Quebec Marine Fishing Industry; ISBN-0-662-92919-5; 60 pages (not available).

84-2-3 Fisherman's Accounting Exercise; 15 pages; (not available).

84-4 Le registre comptable du pêcheur; 50 pages.

84-4 Fisherman's Accounting Register; 50 pages; (not available).

1985

1985

85-1 L'industrie des pêches maritimes du Québec: Description statistique; ISBN 0-662-93183-1; 184 pages.

85-1 The Maritime Fisheries Industry of Quebec: Statistical Description; ISBN-0-662-93183-1; 184 pages (not available).

85-2 Répertoire des programmes d'aide gouvernementale destinés à l'industrie des pêches maritimes du Québec; ISBN-0-662-93438-5; 77 pages.

85-2 Guide to Government Assistance Programs for the Quebec Marine Fisheries Industry; ISBN-0-662-93438-5; 70 pages; (not available).

85-3 Étude de rentabilité de la flotte de pêche au crabe du Québec: 1984; 47 pages (non disponible).

85-3 Study on the Viability of the Quebec Crab Fleet: 1984; 47 pages (not available).

85-4 Étude de rentabilité du secteur de la transformation du crabe des neiges au Québec: 1984; 38 pages.

85-4 Economic Performance for the Crab Processing in Quebec: 1984; 35 pages (not available).

85-5 Coûts et revenus des bateaux de pêche sélectionnés du Québec: 1984; 113 pages.

85-5 Cost and Earnings for Selected Fishing Boats in Quebec: 1984; 113 pages.

85-6 Étude de rentabilité: crabiers côtiers-Estuaire du Saint-Laurent et Moyenne Côte-Nord: 1984; 68 pages (non disponible).

85-6 -

85-7 Description de la flotte de pêche du Québec: 1984; 51 pages.

85-7 -

85-8 Impact de l'addition de nouveaux permis semi-hauturiers dans la pêche au crabe du sud-ouest du Golfe; Document de travail; 25 pages (non disponible).

85-8 -

1986

1986

Étude de rentabilité des composantes de l'industrie des pêches maritimes québécoises liées aux chalutiers de moins de 100 pieds: 1985

Profitability Study on Various Components of Quebec Maritime Fishing Industry which are Associated with Trawlers under 100 feet in length: 1985

86-1 Volume 1 Les crevettiers; ISBN-0-662-93853-4; 71 pages.

86-1 Volume 1 Shrimp Trawlers; ISBN-0-662-24157-2; 71 pages.

86-2 Volume 2 Les chalutiers exploitant les poissons de fond; ISBN-0-662-93857-7; 83 pages.

86-2 Volume 2 Groundfish Trawlers; ISBN-0-662-93857-7; 83 pages.

86-3	Volume 4 Les usines de transformation des poissons de fond; ISBN-0-667-94087-3; 81 pages.	86-3 Volume 4 Groundfish Plants; ISBN-0-667-94087-3; 81 pages.
	Les usines de transformation de produits marins au Québec	Quebec Marine Processing Plants
86-4	Volume 1 Répertoire des producteurs; ISBN-0-662-93914-X; 95 pages.	86-4 Volume 1 Directory of Producers; ISBN-0-662-93914-x; 95 pages.
86-5	Volume 2 Évaluation des capacités de transformation; ISBN-0-662-93915-8; 28 pages.	86-5 Volume 2 Assesstment of Processing Capacity; ISBN-0-662-93915-8; 28 pages.
86-6	Évaluation économique de la technique de barratage sous vide des poissons de fond; 21 pages (non disponible.	86-6 -
86-7	Analyse de la diminution du stock de morue 4RS-3Pn sur les secteurs primaire et secondaire; Document de travail (non disponible); 38 pages.	86-7 -
86-8	Description de la flotte de pêche du Québec; 1985; 69 pages; (non disponible).	86-8 -
86-9	Coûts et revenus des bateaux de pêche du Québec; 1985; ISBN-0-662-94000-1; 140 pages.	86-9 Costs and Earnings of Quebec Fishing Vessels; 1985; ISBN-0-662-15063-5; 140 pages.
86-10	-	86-10 Estimation of the Financial Structure of Fishing Enterprise Between Cost and Earnings Survey Years; 37 pages; (not available).
1987		**1987**
87-1	Données techniques et financières sur les crabiers de la Basse Côte-Nord du Québec; 1985; ISBN-0-662-94152-7; 33 pages (non disponible).	87-1 Technical and Financial Data on Quebec Lower North Shore Crabbers; 1985; ISBN-0-662-15543-2; 32 pages (not available).
87-2	Données techniques et financières sur les cordiers du Québec; 1985; ISBN-0-662-94151-9; 34 pages (non disponible).	87-2 Technical and Financial Data on Quebec Longliners; 1985; ISBN-0-662-15542-4; 39 pages (not available).
87-3	La mytilyculture au Québec; Description du cycle de production et analyse financière d'une méthode d'élevage; Cantin, C., Gilbert, E.; ISBN-0-662-94524-7; 67 pages.	87-3 Mussel Culture in Quebec; Description of the Production Cycle and Financial Analysis of a typical Mussel Firm; Cantin, C., Gilbert, E.; ISBN-0-662-94524-7; 87 pages.

87-4 La pectiniculture au Québec: Description du cycle de production et analyse financière d'une méthode d'élevage; Cantin, C., Gilbert E.,; ISBN-0-662-94523-9; 87 pages.

87-5 Chalutage du sébaste: Étude de faisabilité pour les entreprises de moins de 19,8 mètres; ISBN-0-662-94543-3; 52 pages.

87-6 Analyse économique de la pêche au chalut boeuf; ISBN-0-662-94617-0; 16 pages (non disponible).

87-7 Analyse économique de la pêche à la seine écossaise; ISBN-0-662-94618-9; 13 pages (non disponible).

87-8 Coûts et revenus des bateaux de pêche du Québec: 1986; (2 volumes); ISBN-0-662-94521-2; 54 pages et 60 pages.

87-9 L'industrie des pêches au Québec: un avenir pour qui? ISBN-0-662-94705-3; 177 pages (non disponible).

87-4 Scallop Culture in Quebec: Description of the Production Cycle and Financial Analysis of a culture method; Cantin, C., Gilbert, E.; ISBN-0-662-15841-5; 67 pages.

87-5 Redfish Trawling: Feasibility Study on Trawlers under 19,8 metres long; ISBN-0-662-94543-3; 63 pages.

87-6 An Economic Analysis of Pair Trawling; ISBN-0-662-94617-0; 14 pages (not available).

87-7 An Economic Analysis of Scottish Seining; ISBN-0-662-94618-9; 13 pages.

87-8 Costs and Earnings of Quebec Fishing Enterprises: 1986; (2 volumes) ISBN-0-662-94521-2; 54 pages and 60 pages.

87-9 -

1988

Analyse pluriannuelle de rentabilité des entreprise de pêche du Québec: 1984-1985-1986; (Therriault, M.)

88-1 Les crevettiers; ISBN-0-662-94948-X; 81 pages.

88-2 Les crabiers de la Basse Côte-Nord du Saint-Laurent; ISBN-0-662-94949-8; 81 pages.

88-3 Les crabiers de l'Estuaire et de la Moyenne Côte-Nord du Saint-Laurent; ISBN-0-662-94950-1; 81 pages.

88-4 Les crabiers du sud-ouest du Golfe; ISBN-0-662-94951-X; 81 pages.

88-5 Les cordiers de moins de 35 pieds; ISBN-0-662-94952-8; 81 pages.

88-6 Les cordiers de 35' à 49'11"; ISBN-0-662-94953-6; 81 pages.

88-7 Les pétoncliers; ISBN-0-662-94954; 81 pages.

1988

Multiyear Profitability Analysis of Quebec Fishing Enterprises: 1984-1985-1986; (Therriault, M.)

88-1 Shrimpers; ISBN-0-662-94948-X; 81 pages (not available).

88-2 Lower North Shore Crabbers; ISBN-662-94949-8; 81 pages (not available).

88-3 Estuary and Middle Norht Shore Crabbers; ISBN-0-662-94950-1; 81 pages (not available).

88-4 Southwestern Gulf Crabbers; ISBN-0-662-94951-X; 81 pages (not available).

88-5 Longliners under 35'; ISBN-0-662-94952-8; 81 pages (not available).

88-6 Lonliners 35'-49'11"; ISBN-0-662-94953-6; 81 pages (not available).

88-7 Scallopers; ISBN-0-662-94954-4; 81 pages (not available).

88-8 Les homardiers; ISBN-0-662-94955-2; 81 pages.

88-9 Les chalutiers au poisson de fond; ISBN-0-662-94947-8; 81 pages.

88-10 Espèce sous-utilisée: le capelan; Lauzier, P.; ISBN-0-662-55971; 136 pages.

88-11 L'industrie des pêches maritimes dans le contexte socio-économique de la Gaspésie; Bourdages, J., Cantin, C., Naud, M.; ISBN-0-662-95158-1; 37 pages.

88-12 L'industrie des pêches maritimes dans le contexte socio-économique de la Côte-Nord; Bourdages, J. Cantin, C., Naud, M.;ISBN-0-662-95160-3; 36 pages.

88-13 L'industrie des pêches maritimes dans le contexte socio-économique des Iles-de-la-Madeleine; Bourdages, J., Cantin, C., Naud, M.; ISBN-0-662-95159; 30 pages.

88-14 L'industrie des pêches maritimes dans le contexte des régions du Québec: Complément d'information statistique; Bourdages, J., Cantin, C., Naud, M.; ISBN-0-662-9560-1; 79 pages

88-15 Analyse économique et commerciale du homard au Québec: 1988; Therriault, M.; ISBN-0-662-9575-1; 40 pages.

88-16 Analyse économique et commerciale du crabe au Québec: 1988; Cantin, C.; ISBN-0-662-95219-7; 25 pages.

88-17 Analyse économique et commerciale des poissons de fond au Québec: 1988; Lauzier, P.; ISBN-0-662-95176-X; 30 pages.

88-18 Performance économique des flottes de pêche du Québec: 1987; Lauzier, P.; ISBN-0-662-95177-8; 80 pages.

88-8 Lobster Boats; ISBN-0-662-94955-2; 81 pages (not available).

88-9 Groundfish Trawlers; ISBN-0-662-94947-8; 81 pages (not available).

88-10 Underutilized Species: Capelin; Lauzier, P.; ISBN-0-662-5571; 136 pages.

88-11 The Maritime Fishing Industry in Relation to Socio-Economic Conditions In Gaspe; Bourdages, J., Cantin, C., Naud, M.; ISBN-0-662-95158-1; 37 pages.

88-12 The Maritime Fishing Industry in Relation to Socio-Economic Conditions On the North Shore; Bourdages, J., Cantin, C., Naud, M.; ISBN-0-662-9560-3; 36 pages.

88-13 The Maritime Fishing Industry in Relation to Socio-Economic Conditions In the Magdalen Islands; Bourdages, J., Cantin, C., Naud, M.; ISBN-0-662-95159; 30 pages.

88-14 The Maritime Fishing Industry in Relation to Socio-economic Conditions In The Maritime Regions: Statistical Complement; Bourdages, J., Cantin, C., Naud, M.; ISBN-0-662-9560-1; 79 pages.

88-15 Economic and Commercial Analysis of Lobster: Quebec 1988; Therriault, M.; ISBN-0-662-9575-1; 40 pages.

88-16 Economic and Commercial Analysis of Crab: Quebec 1988; Cantin, C.; ISBN-0-662-16929-8; 30 pages.

88-17 Economic and Commercial Analysis of Groundfish: Quebec 1988; Lauzier, P.; ISBN-0-662-xxxx; 30 pages.

88-18 Economic Performance of the Quebec Fishing Fleet: 1987; Lauzier, P.; ISBN-0-662-16568-3; 63 pages.

1989		1989	
89-1	Analyse économique et commerciale de l'industrie de la crevette au Québec; 1988; Cantin, C., Therriault, M.; ISBN-0-662-95327-4; 39 pages.	-	
89-2	Potentiel économique et commercial de sept espèces marines du Québec à des fins de production aquicole; Naud, M., Cantin, C.; Mars 1989 (document interne; non disponible).	89-2	N/D
89-3	Performance économique des flottes de pêche du Québec, 1988; Lauzier, P., Deschênes, E.; ISBN-0-662-95581-1; 79 pages.	89-3	Economic Performance of Quebec Fishing Fleets in 1988; Lauzier, P.; ISBN-0-662-17181-0; 67 pages.
89-4	Faisabilité économique d'un élevage type de morue sur la Basse Côte-Nord; Cantin, C., Bourdages, J.; ISBN-0-662-95599-4	89-4	Economic Feasibility of a Model Cod Farm on the Lower North Shore; Cantin, C.; ISBN-0-662-17379-1; 58 pages.
89-5	Le homard du Québec; Vue d'ensemble des marchés, 1989; Martin, D., Consultant; ISBN-0-662-95666-4; 69 pages.	89-5	N/D
89-6	Analyse économique et commerciale du poisson de fond au Québec, 1989; Lauzier, P.; ISBN-0-662-95693-1; 19 pages.	89-6	Economic and Commercial Analysis of Groundfish in Quebec, 1989; Lauzier, P.; ISBN-0-662-17469-0; 27 pages.
89-7	Analyse économique et commerciale du crabe des neiges au Québec, 1989; Cantin, C.; ISBN-0-662-95726-1; 51 pages.	89-7	Economic and Commercial Analysis of Snow Crab in Quebec, 1989; Cantin, C., Boucher, J.; ISBN-0-662-17622-7; 25 pages.
89-8	Analyse économique et commerciale du pétoncle au Québec, 1989; Vincent, P.; ISBN-0-662-95854-3; 19 pages.		
89-9	Analyse économique et commerciale du homard au Québec, 1989; Therriault, M.; ISBN-0-662-95764-4; 37 pages.		
89-10	L'élevage de la morue franche, Gadus Morhua: réalités biologiques et économiques; Dutil, J.-D., Cantin, C., Lauzier, P., Naud, M., Munro, J., Bailey, R.; ISBN-0704-3708; 41 pages (disponible seulement à l'institut Maurice-Lamontagne).		

1990		1990	
90-1	Analyse des Marchés du Crabe des Neiges au Canada 1989; Cantin, C.; ISBN-0-662-95832-2; 21 pages.	90-1	A Market Analysis of the Canadian Snow Crab 1989; Cantin, C.; ISBN-0-17482-8; 20 pages.
90-2	Performance économique des flottes de pêche du Québec, 1989; Lalande, G., Deschênes, E.; (non disponible) Rapport interne seulement.	90-2	N/D
90-3	Coûts et Revenus des entreprises de pêche, 1989; Lemieux, P.; ISBN-0-662-96536-1; 84 pages.	90-3	Costs and Earnings of Quebec Fishing Enterprise, 1989; Lemieux, P.; ISBN-0-662-18382-7; 84 pages.
90-4	Analyse Comparative - Performance 1989 - Chalutiers de 50' à 64'11" au Poisson de Fond du Québec; Cantin, C., Pelletier, D., Benbiga, M.; ISBN-0-662-96321-0; 45 pages.	90-4	Comparative Analysis 1989 Performance Quebec Groundfish Trawlers 50' to 64'11"; Cantin, C., Pelletier, D., Benbiga, M.; ISBN-0-662-18195-6; 41 pages.
90-5	Analyse Économique de la Pêche Côtière au Québec 1987-1989; Lalande, G., Dubé, N.; ISBN-0-662-96449-7; 25 pages.	90-5	Economic Analysis of the Quebec Inshore Fishery 1987-1989; Lalande, G.; ISBN-0-662-96449-7; 21 pages.
90-6	Analyse Économique et Commerciale Du Poisson de Fond au Québec, 1990; Lauzier, P.; ISBN-0-662-96403-9; 47 pages.	90-6	Economic and Commercial Analysis of Groundfish in Quebec, 1990; Lauzier, P.; ISBN-0-662-18474-2; 47 pages.
90-7	Analyse Économique et Commerciale du homard au Québec, 1990; Boucher, J.; ISBN-0-662-96398-9; 33 pages.	90-7	Economic and Commercial Analysis of Lobster in Quebec, 1990; Boucher, J.; ISBN-0-662-18285-5; 33 pages.
90-8	Analyse Économique et Commerciale de l'industrie du Crabe des Neiges au Québec, 1990; Cantin, C.; ISBN-0-662-96763-1; 39 pages.	90-8	
90-9	État actuel de l'industrie des pêches du Québec, janvier 1991; Lauzier, P., Boucher, J., Cantin, C.; ISBN-0-662-96674-0; 15 pages.	90-9	
90-10		90-10	
90-11	Analyse économique et commerciale de l'industrie de la pêche à la crevette au Québec, 1990; Cantin, C.; ISBN-0-662-96546-9; 35 pages.	90-11	Economic and Commercial Analysis of the Shrimp Fishing Industry in Quebec, 1990; Cantin, C.; ISBN-0-662-18643-5; 33 pages.
90-12	Analyse économique et commerciale de l'industrie de la pêche à la crevette dans le Golfe du St-Laurent, 1990; Cantin, C.; ISBN-0-662-96643-0; 38 pages.	90-12	Economic and Commercial Analysis of the Shrimp Fishing Industry in the Gulf of St-Lawrence, 1990; Cantin, C.; ISBN-0-662-13678-8; 38 pages.

1991

91-1 État actuel de l'industrie des pêches du Québec, janvier 1992; Boucher, J., Lalande, G., Lauzier, P. et Vincent, P.; ISBN 0-662-97375-5; 22 pages

91-2 Performance économique des flottes de pêche du Québec, 1990; Deschênes, E., Boucher, J.; ISBN-0-662-97051-9; 96 pages.

91-3 Évaluation des Q.I.T., Rapport d'étape, 1989-1990, Engins mobiles - 50' à 64'11", Poisson de fond, Région du Québec; Boucher J. et Pelletier D.; ISBN 0-662-97087-X; 26 pages.

91-4

91-5

91-6 Analyse écononomique et commerciale du poisson de fond au Québec, 1991; Lauzier, P. et Deschênes, E.; ISBN-0-662-97105-1; 52 pages.

91-7 Analyse économique et commerciale du homard au Québec, 1991; Boucher, J.; ISBN 0-662-97151-5; 35 pages.

91-8 Analyse économique et commerciale de l'industrie du crabe des neiges au Québec, 1991; Boucher, J, Cantin, C et Pelletier, D.; ISBN 0-662-97104-3; 21 pages.

91-9 Analyse économique et commerciale du poisson pélagique au Québec, 1991; Lalande, G.; ISBN 0-662-97217-1; 26 pages.

91-10 Analyse économique et commerciale de l'industrie de la pêche à la crevette au Québec, 1991; Vincent, P. et Garneau, F.; ISBN 0-662-94728-X; 34 pages.

91-11 Consommation apparente de poissons et de fruits de mer par personne au Québec, 1990; Bourdages, J. et Gaulin, N.; ISBN 0-662-97449-2; 35 pages.

1991

91-1 Current State of the Quebec Fishing Industry, January 1992; Boucher, J., Lalande, G., Lauzier, P., Vincent, P.; ISBN 0-662-19599-X; 19 pages.

91-2 Economic Performance of the Quebec fishing fleet, 1990; Deschênes, E., Boucher, J.; ISBN 0-662-19083-1; 96 pages.

91-3 Evaluation of I.T.Q., Progress Report, 1989-1990, Mobile Gears - 50' to 64'11" Groundfish, Quebec Region; Boucher J. and Pelletier D.; ISBN 0-662-19126-9; 26 pages.

91-4

91-5

91-6 Economic and Commercial Analysis of Groundfish in Quebec, 1991; Lauzier, P and Deschênes, E., ISBN 0-662-19142-0; 52 pages.

91-7 Economic and Commercial Analysis of Lobster in Quebec, 1991; Boucher, J., ISBN 0-662-19202-8; 35 pages.

91-8 Economic and Commercial Analysis of the Quebec Snow Crab Industry, 1991; Boucher, J., Cantin, C., and Pelletier, D.; ISBN 0-662-19438-7; 21 pages.

91-9 Economic and Commercial Analysis of the Pelagic Fishery in Quebec, 1991; Lalande, G., ISBN 0-662-19402-0; 24 pages.

91-10 Economic and Commercial Analysis of the Shrimp Fishing Industry in Quebec, 1991; Vincent, P. and F. Garneau, ISBN 0-662-19631-7; 36 pages.

91-11 Apparent per capita Fish and Seafood Consumption in Quebec, 1990; Bourdages, J. and N. Gaulin, ISBN 0-662-19841-7; 34 pages.

91-12 Analyse commerciale du pétoncle au Québec, 1991; Vincent, P.; ISBN 0-662-97560-X; 21 pages.

91-13 Aspects nutritionnels et économiques des poissons et des fruits de mer; Bourdages, J.; ISBN 0-662-97450-6; 49 pages.

1992

92-1

92-2 Performance économique des flottes de pêche du Québec, 1991; Boucher, J. et H. Gaulin; ISBN 0-662-97861-7; 100 pages.

Division des services économiques
MINISTERE DES PECHES ET DES OCÉANS
901, Cap Diamant, 3e étage
C.P. 15 500
Québec (Québec)
G1K 7Y7

91-12 Commercial Analysis of the Scallop Fishery in Quebec, 1991; Vincent P.; ISBN 0-662-19814-X; 21 pages

91-13 Nutritional and Economic Aspects of Fish and Seafood; Bourdages, J.; ISBN 0-662-19840-9; 48 pages.

1992

92-1

92-2

Economic Services Division
DEPARTMENT OF FISHERIES AND OCEANS
901, Cap Diamant, 3rd floor
P.O. Box 15 500
Québec (Québec)
G1K 7Y7